chaque
jardin
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

# LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

# RAPPORT ANNUEL 2018

chaque jardin compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

# LES ENTREPRISES DU PAYSAGE : DES PROFESSIONNELS POUR CRÉER ET ENTRETENIR LES ESPACES PAYSAGERS, LES PARCS ET LES JARDINS

**29 100** ENTREPRISES

**91 800** ACTIFS DONT **65 600** SALARIÉS

**5,14** MILLIARDS D'EUROS DE C.A.

L'Unep est la première association professionnelle représentative des 29100 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics.
Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, mais aussi à informer et aider ses adhérents dans leur vie d'entrepreneur : 88% d'entre eux ont moins de 20 salariés.
Son organisation en délégations régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents.

Les engagements de services de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage sont certifiés, depuis 2006, selon le référentiel QualiOP. Depuis 2014, l'Union Nationale des Entreprises du Paysage a obtenu le niveau «confirmé» de l'évaluation Afaq 26000 (démarche RSE). Ces démarches sont gages de confiance pour ses adhérents et ses interlocuteurs.

ENGAGEMENT DE SERVICE QUALI'OP REF. 166 AFNOR CERTIFICATION www.afnor.org

ENGAGÉ RSE MODÈLE AFAQ 26000 Confirmé ★★ AFNOR CERTIFICATION

Rédaction : Unep

Conception / réalisation : agence ZZB - Mars 2019

Crédits photo : DR, Unep, Thinkstock, p10 : © Julien Fontanelli, p18 : © E. Luider, p21 : © F. Waas, p23 : © MediaPhoto

© Val'hor / Victoires du Paysage

# ÉDITO

**Catherine Muller,**
Présidente de l'Unep -
Les Entreprises du Paysage

## 2018 : la croissance se poursuit

Depuis l'année dernière, nous sommes heureux de constater que la reprise perdure, même s'il nous faut rester prudents quant à cet enthousiasme retrouvé.

L'effort est à poursuivre pour maintenir nos marchés et nos commandes, et valoriser l'expertise de nos entreprises, d'autant que nous avons besoin d'équipes fortes et solidaires pour mener à bien tous nos projets.

Le recrutement est un véritable enjeu pour nous.
Cette année, nous avons souhaité sensibiliser nos entreprises aux bénéfices d'un management adapté aux jeunes générations.
Le thème de notre congrès allait dans ce sens.
L'attractivité d'une entreprise vis-à-vis de ses salariés repose notamment sur la manière dont elle appréhende ses équipes, mais aussi sur les services et avantages qu'elle leur propose pour les fidéliser et renforcer leur sentiment d'appartenance.

Cela fait partie des objectifs poursuivis dans nos actions comme la mise en place cette année du PassUnep. Ce dispositif qui s'apparente aux avantages d'un CE fait partie des services à destination des salariés de nos Entreprises du Paysage.

Pour répondre aux marchés, nos entreprises doivent rester dynamiques et attractives, et afin de le rester, nos entrepreneurs ont besoin de collaborateurs solides et motivés. C'est un cercle vertueux. Nous peinons à recruter, c'est pourquoi l'attractivité de notre filière et de nos entreprises sera notre priorité en 2019.

Pour attirer les futurs salariés du paysage, nous devons poursuivre nos actions de mise en valeur du secteur : la promotion de l'excellence, la valorisation des apprentis, notre travail avec l'Onisep pour orienter les jeunes vers notre filière, des relations presse ciblées ou encore la valorisation de nos métiers dans des actions grand public, comme le Festival des jardins de Chaumont-sur-Loire.

Redonner au paysage ses lettres de noblesse est essentiel afin de susciter de nouvelles vocations pour les métiers du paysage. Communiquer dans ce sens au sein des entreprises, mais également au niveau de la formation et de l'information auprès de la jeune génération sera un des leviers de réussite de cette démarche, c'est à n'en pas douter.
Le vivier de futurs jardiniers-paysagistes nous attend, ne manquons pas ce grand rendez-vous entre l'avenir de nos entreprises et celui de nos enfants !

# L'UNION NATIONALE DES ENTREPRISES DU PAYSAGE (UNEP) EST LA PREMIÈRE ORGANISATION PROFESSIONNELLE DU SECTEUR DU PAYSAGE

**Représentative des 29100 entreprises du paysage,**
celles qui créent, aménagent ou entretiennent tous les espaces verts. L'Unep porte la voix des entreprises, sert les intérêts de la profession, valorise les métiers et les hommes, promeut les bienfaits des parcs, jardins et espaces paysagers comme réponse aux enjeux sociétaux, environnementaux et de santé publique.

L'Unep compte désormais plus de 3000 adhérents, correspondant à une augmentation constante ces dernières années. Cette évolution répond à la création de nouveaux services et témoigne également de la confiance renouvelée de ses adhérents.

## UNE ORGANISATION ACTIVE

**Les 400 bénévoles élus par les adhérents de l'Unep** font vivre au quotidien l'action de l'organisation, tant au niveau national que régional.

Ils sont aidés en cela par les collaborateurs répartis entre **la délégation nationale et les 13 délégations régionales.**

chaque jardin compte
LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

## UNE ORGANISATION REPRÉSENTATIVE DU TERRITOIRE

**Les milliers d'entreprises adhérentes à l'Unep sont réparties sur l'ensemble du territoire national**

### NORMANDIE
**8,5%** des adhérents
**6%** des salariés

### ÎLE-DE-FRANCE
**12,4%** des adhérents
**22%** des salariés

### HAUTS-DE-FRANCE
**7,2%** des adhérents
**8%** des salariés

### GRAND EST
**6,8%** des adhérents
**7%** des salariés

### BRETAGNE
**5,6%** des adhérents
**4%** des salariés

### PAYS DE LA LOIRE
**8,9%** des adhérents
**8%** des salariés

### CENTRE / VAL-DE-LOIRE
**5,8%** des adhérents
**5%** des salariés

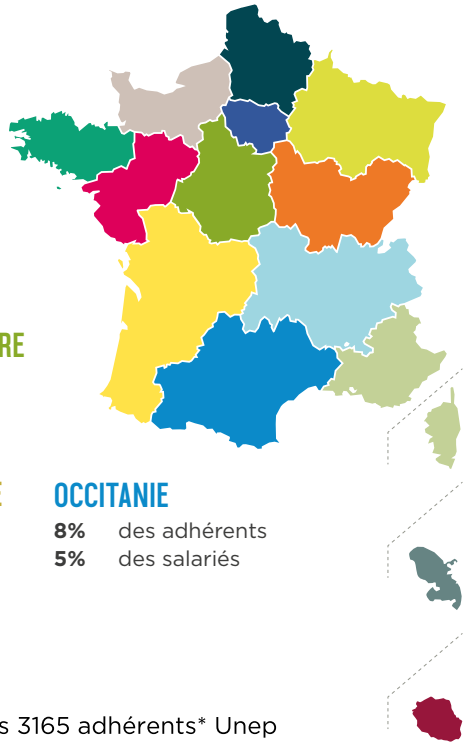

### BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ
**6,6%** des adhérents
**5%** des salariés

### AUVERGNE - RHÔNE-ALPES
**11,6%** des adhérents
**14%** des salariés

### MÉDITERRANÉE
**7,3%** des adhérents
**8%** des salariés

### NOUVELLE-AQUITAINE
**10,6%** des adhérents
**7%** des salariés

### OCCITANIE
**8%** des adhérents
**5%** des salariés

### GUYANE
**0,2%** des adhérents
**1%** des salariés

### ÎLE DE LA RÉUNION
**0,5%** des adhérents
**1%** des salariés

Répartition 2018 des 3165 adhérents* Unep par région

* chiffre établi en décembre 2018

# UNE ORGANISATION REPRÉSENTATIVE DES ENTREPRISES DU SECTEUR

**Le secteur est très largement constitué de petites entreprises**

## 95% DES ENTREPRISES DU SECTEUR COMPTENT **MOINS DE 10 SALARIÉS**

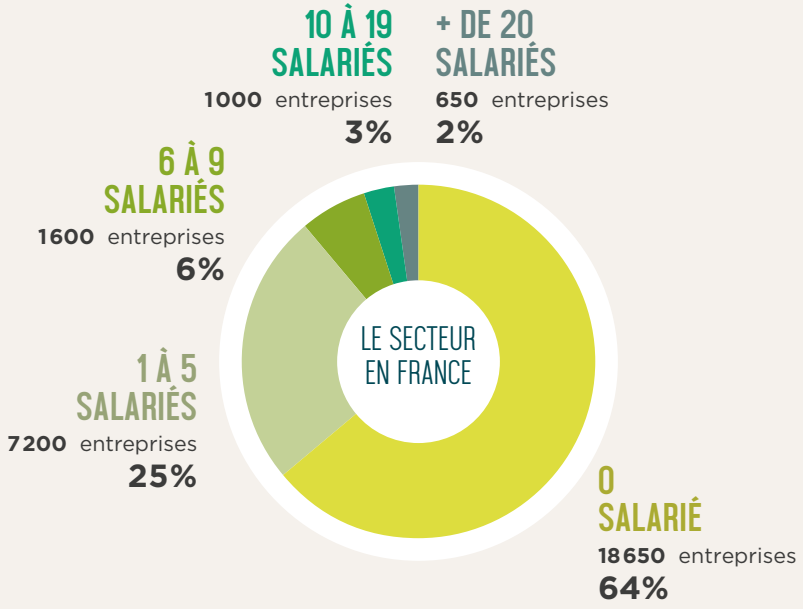


Répartition des 29100 entreprises du paysage selon leur effectif

source : chiffres clés du paysage 2017

**Les entreprises adhérentes à l'Unep reflètent cette situation**

## 74% DES ADHÉRENTS UNEP COMPTENT **MOINS DE 10 SALARIÉS**

Toutes les tailles d'entreprise sont représentées au sein de l'Unep. Tous les métiers du secteur participent aux travaux ce qui permet de mieux échanger et de s'enrichir mutuellement des expériences de chacun.

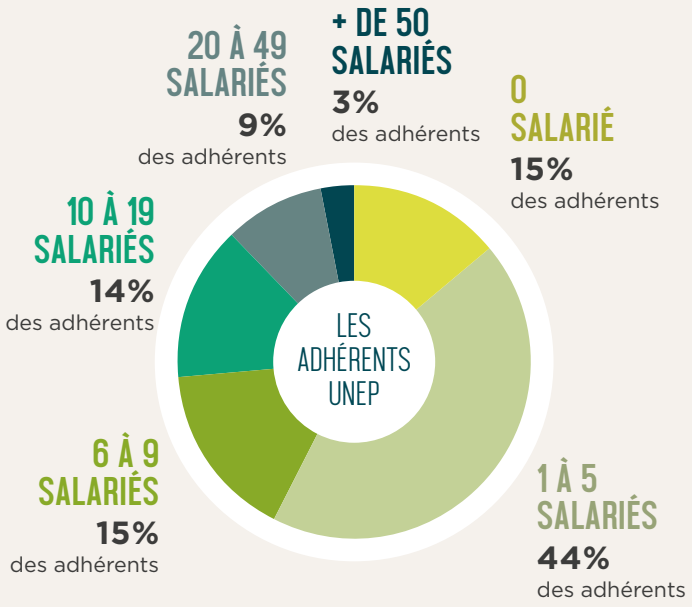


Répartition des adhérents de l'Unep selon leur effectif en 2018

# SOMMAIRE


## FORMER ET INNOVER

Formation initiale et continue ..... p. 06
Concours d'excellence ..... p. 09
Relations école-entreprise ..... p. 11
Préparer l'avenir ..... p. 12

## COMMUNIQUER ET DÉVELOPPER

Lobby ..... p. 14
Social ..... p. 16
Vers l'extérieur ..... p. 18
En interne ..... p. 22

## ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS

Les règles professionnelles ..... p. 24
Les outils en ligne ..... p. 25
Les services ..... p. 28

## LES ACTIONS RÉGIONALES

Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire ..... p. 32
Grand Est, Hauts-de-France, Île-de-France, Île de la Réunion, Méditerranée ..... p. 33
Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire ..... p. 34

## DES ENTREPRISES, DES HOMMES ET DES FEMMES

Les élus 2018 ..... p. 36
Les délégations nationale et régionales ..... p. 38
Les mandats institutionnels ..... p. 39
Les partenaires ..... p. 41

# FORMER ET INNOVER

## CONTINUONS À FORMER LES JEUNES ET NOS SALARIÉS, ANTICIPONS LES MÉTIERS DE DEMAIN

Nous continuons de soutenir les concours d'excellence, les Olympiades des métiers et les chantiers école-entreprise.

Nous avons à cœur de prendre part aux différentes réformes de la formation professionnelle : bac pro, certificats de spécialisation, formation aux compétences relationnelles…

## INNOVONS POUR ANTICIPER LES MUTATIONS ET CONSTRUIRE L'AVENIR DE NOTRE SECTEUR

La mobilisation de tous les acteurs de la filière permet de nous ouvrir à d'autres horizons, de nous nourrir de nouvelles visions.

TRANSMISSION DES SAVOIRS

# FORMER LES JEUNES ET LES PROFESSIONNELS, PRÉPARER LES MÉTIERS DE DEMAIN

**Les conclusions de l'étude sur les besoins en formation des salariés et des chefs d'entreprise pour les cinq années à venir, lancée fin 2017 et financée par le Fafsea, ont été rendues au premier trimestre 2018.**

Le rapport final identifie les enjeux et facteurs d'évolution du secteur, leurs impacts sur les compétences des principaux métiers de la filière (ouvrier paysagiste, chef d'équipe et de chantier, conducteur de travaux) et les besoins en formations qui en découlent.

Au niveau des enjeux techniques, la connaissance et la reconnaissance des végétaux restent des sujets essentiels, au même titre que la santé au travail et l'utilisation des machines. Au niveau des enjeux environnementaux, l'utilisation des produits phytosanitaires et la connaissance des techniques alternatives pour tendre vers le « zéro-phyto » sont également primordiales. Nous comptons parmi les besoins identifiés également les pratiques liées au changement climatique comme la gestion des eaux pluviales ou des végétaux résistants à la chaleur.

Les principales conséquences de ces évolutions sur le métier d'ouvrier paysagiste impliquent une plus grande polyvalence des salariés. Au-delà des compétences techniques sur le végétal et le minéral, faire preuve de savoir-être et de pédagogie est nécessaire pour assurer une relation de qualité avec les clients.

Sur les métiers de chef de chantier et de conducteur de travaux, outre les compétences techniques et opérationnelles, celles sur le management d'équipe, ou encore le suivi de chantier sont indispensables.

Nous pouvons également citer des formations sur les bons gestes et postures, la maîtrise des normes environnementales, règlementaires et sécuritaires. De manière générale, il est essentiel que la transmission des connaissances et des savoirs soit mise en œuvre pour assurer un niveau de maîtrise technique indispensable aux équipes.

**Quentin Lefaucheux,**
président de l'Unep Méditerranée

« Développer la formation des dirigeants et favoriser la convivialité entre confrères, sont des axes forts que je me suis donnés dans ma mission de président de l'Unep Méditerranée.

C'est pourquoi, avec la collaboration étroite de membres du bureau régional, nous avons organisé le 2e Forum Formation, suite à la réussite de la première édition en 2017. Pour rappel, ce concept, qui m'a été inspiré par le CJD (Centre des Jeunes Dirigeants), consiste à rassembler des professionnels sur un même lieu pendant 48 heures en alternant des moments de formation et de convivialité.

Cette nouvelle édition du Forum Formation s'est déroulée les 15 et 16 février 2018 à Brignoles dans le Var, lieu central pour notre région, et proposait un choix de 5 formations de 2 jours :

- 3 formations s'adressaient spécifiquement aux dirigeants, sur les thèmes du savoir-être, de la stratégie de développement et de l'économie circulaire ;
- 2 formations étaient destinées aux dirigeants ou aux conducteurs de travaux, sur des questions d'organisation du temps et du management d'équipe.

La soirée conviviale a démarré par des jeux qui ont largement contribué à créer des liens entre nous : jeux d'adresse, de stratégie, de mémoire, de rapidité…

Grâce à ce Forum Formation régional, nous nous retrouvons sur des thèmes porteurs de développement pour nos entreprises et d'épanouissement pour nos salariés, et nous créons des liens entre confrères qui pourront, pourquoi pas, donner lieu à des collaborations professionnelles. »

ÉVOLUTION DU BAC PRO

## LE BAC PRO A ÉTÉ MIS À JOUR

**Au dernier trimestre 2017, un travail de révision du bac professionnel « Aménagements paysagers » a été engagé, au sein du ministère de l'Agriculture.**
**Cette révision, qui a abouti en juin dernier, intègre les notions de préservation des écosystèmes et de la biodiversité dans les référentiels du diplôme, afin d'adapter les compétences des futures générations à ces nouveaux enjeux pour la filière.**

À cette occasion, le référentiel de certification a aussi évolué : en remplacement de l'épreuve finale sur la connaissance et la reconnaissance des végétaux, il a été décidé de mettre en place deux épreuves, en cours d'année, sur la reconnaissance des végétaux d'une part, et sur la connaissance de ceux-ci d'autre part. Ces épreuves se déroulent lors des deux dernières années du diplôme (première et terminale). Cette modification dans la notation des candidats au bac pro permettra de s'assurer de l'acquisition continue de ces connaissances végétales essentielles pour les professionnels.

FORMATION PROFESSIONNELLE

## RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE

**Promulguée le 5 septembre 2018, la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » réforme en profondeur la formation professionnelle et l'apprentissage.**

En voici les principales dispositions.

- Instauration d'un Compte Personnel de Formation monétarisé : il est comptabilisé en euros, depuis le 1er janvier 2019, offrant ainsi plus de lisibilité aux actifs pour connaître le capital dont ils disposent. Le compte sera crédité de 500 € par an pour un salarié à temps plein, avec un plafond à 5 000 €.
Les heures de CPF et DIF déjà acquises sont valorisées à hauteur de 15 € par heure.

- Instauration d'une nouvelle instance centrale, « France Compétences » : elle aura notamment en charge de flécher les fonds financiers vers différentes instances dont les nouveaux opérateurs de compétences (anciennement OPCA dont le Fafsea fait partie), pour le financement des contrats d'apprentissage et le plan de formation des entreprises de moins de 50 salariés.

- Renforcement significatif des branches professionnelles, dont l'Unep : elles auront en charge la définition du coût d'un contrat d'apprentissage par niveau de formation et la mise en œuvre d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, par l'intermédiaire des opérateurs de compétences.

**Dominique Levast,**
président de l'Unep
Hauts-de-France

**« Depuis plusieurs années, l'Unep Hauts-de-France participe à Terres en Fête, le premier salon agricole au nord de Paris, situé à Arras, en plein cœur de notre région. Si notre présence est d'abord politique et rappelle notre appartenance au monde agricole, c'est aussi une formidable opportunité de communication et de promotion pour nos entreprises : ce salon familial et grand public rassemble jusqu'à 70 000 visiteurs.**

**Véritable vitrine du savoir-vert des entreprises du paysage, notre stand est le fruit d'un travail collaboratif réalisé par plusieurs de nos adhérents.**

**Cette année, nous avons signé sur notre stand une convention régionale de coopération avec la DRAAF Hauts-de-France.**

**Plus de 80 adhérents et partenaires institutionnels, emploi et formation ont participé à cet événement fédérateur et convivial. L'objectif ? Consolider nos relations école-entreprise pour envisager sereinement la réforme de la formation et relever ensemble ce nouveau défi ! »**

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

# CERTIFICATION « COMPÉTENCES RELATIONNELLES SAP »

**Lancée à l'initiative de l'Unep en 2017, une nouvelle formation certifiante « Compétences relationnelles pour les services à la personne dans le secteur du paysage » a été créée pour faire reconnaître les compétences relationnelles des salariés, indispensables lorsqu'ils interviennent en entretien auprès des particuliers.**

Inscrite sur l'inventaire de la Commission Nationale de la Certification Professionnelle (CNCP), cette formation certifiante vise à acquérir sept compétences relationnelles indispensables pour les professionnels dans leur activité, telles que « entrer en relation avec le client », « identifier ses besoins et le conseiller », ou encore « communiquer sur son métier et son entreprise ».

D'une durée de six jours, cette formation est notamment éligible aux dispositifs du compte personnel de formation et du guide inter-entreprises du Fafsea, ce qui permet un financement intégral des coûts pédagogiques. Répartis de manière homogène sur tout le territoire, six organismes de formation sont habilités à dispenser cette formation.

Des candidats, principalement salariés d'entreprise du paysage, se sont inscrits à cette formation certifiante et la grande majorité d'entre eux ont obtenu la certification.

De prochaines sessions de formation seront programmées à l'hiver 2019, afin que de nouveaux candidats soient eux aussi certifiés.

**Michèle Guillot,**
présidente de l'Unep
Centre - Val de Loire

**« Le savoir-être est un critère essentiel lors du recrutement de nouveaux salariés. Au même titre que les compétences techniques, les compétences relationnelles sont primordiales dans la fidélisation des clients. Ceci se vérifie notamment dans le cadre du service à la personne. Afin de répondre à ce besoin, une formation "compétences relationnelles" a été organisée en janvier 2018 par le CFA de Tours-Fondettes. Les salariés accueillis sont sortis très enthousiastes de cette formation. Le découpage de la formation en séquences permet en effet aux salariés de mettre progressivement en pratique les enseignements. Ils gagnent en autonomie sur le terrain, et en qualité d'écoute des besoins des clients. Ils peuvent valoriser leur travail et leur entreprise avec plus d'aisance, ce qui facilite les propositions commerciales. La gestion des risques et situations complexes renforce la sérénité de chacun lors des opérations chez les particuliers. Enfin, les échanges d'expérience lors des différentes séquences sont un complément très apprécié de cette formation. »**

FORMATION EN ÉLAGAGE

# RÉFÉRENTIEL DE SAUVETAGE DANS LES ARBRES

Après avoir participé en 2017 à la révision du référentiel de la formation en élagage et insisté pour consolider les compétences des élèves sur les aspects sécuritaires, l'Unep, toujours très investie sur les questions de sécurité sur les chantiers d'élagage, maintient son cap pour proposer une formation professionnalisante labellisée. Le Groupe Technique de métier Élagueurs s'est lancé avec la MSA et la Société Française d'Arboriculture (SFA) dans un travail d'élaboration d'un référentiel de formation pour le sauvetage dans les arbres. Ce projet commun aboutira en 2019 et sera complémentaire du nouveau Certificat de Spécialisation (CS).

# UN CS RENOMMÉ « ARBORISTE ÉLAGUEUR »

Le Certificat de Spécialisation anciennement « Diagnostic et Taille des Arbres » se nomme depuis fin octobre 2018 « CS Arboriste Élagueur ». Ce changement de dénomination a été souhaité et porté par l'Unep afin d'avoir un titre plus représentatif des apprentissages reçus et valorisant mieux le métier.

# CONCOURS RÉGIONAUX DE RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX

Les Concours régionaux de reconnaissance des végétaux ont eu lieu cette année dans plusieurs régions : Bretagne, Bourgogne Franche Comté, Grand Est, Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Soutenues par Val'hor, l'interprofession de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, et coordonnées par les délégations régionales de l'Unep avec leurs partenaires, ces épreuves ont pour objectif de démontrer aux futurs professionnels l'importance de la connaissance des végétaux et de leurs spécificités. Le concours permet également de valoriser l'investissement des jeunes dans leur formation, à travers la reconnaissance de 30 à 40 végétaux selon les niveaux (famille, genre, espèce, variété) dans un temps imparti et sous le regard attentif de professionnels de la filière.

**Christophe Gendron,**
président de l'Unep Bretagne

**« Le Concours de reconnaissance des végétaux est un rendez-vous annuel, devenu incontournable en Bretagne.**

**En effet, tous les ans, plus de 150 jeunes et professionnels participent à cet événement fédérateur porté par l'Unep Bretagne, en collaboration avec la DRAAF Bretagne, la FNPHP et Val'hor, auxquels sont associés les 17 centres de formation bretons représentant l'enseignement privé, public et le réseau des MFR.**

**Cette journée est toujours ponctuée de rencontres entre professionnels et apprenants, lors d'une visite commune dans un lieu choisi pour la richesse de ses végétaux ou de son patrimoine paysager.**

**Le 4 avril 2018, les apprenants ont découvert le Domaine de Kerguehennec, classé au titre des Monuments Historiques, offrant un parc riche en essences arborées plus que centenaires, particulièrement apprécié par les participants.**

**L'Unep Bretagne, soutenue par un Conseil général impliqué, organise chaque année ce concours régional, même si la finale nationale ne se déroule que tous les deux ans dans le cadre de Paysalia.**

**Cette spécificité est une formidable occasion de démontrer aux futurs salarié(e)s et entrepreneurs du paysage l'importance qu'accorde la profession à la connaissance des végétaux ! »**

# 45ES OLYMPIADES DES MÉTIERS

## UNE ANNÉE DE FINALES !

### 13 ÉPREUVES RÉGIONALES

Les sélections régionales pour la 45e édition des Olympiades des métiers se sont déroulées de février à avril. Près de 300 jeunes jardiniers-paysagistes issus des 13 régions métropolitaines et d'outre-mer ont pu montrer l'étendue de leurs talents lors des épreuves organisées par les délégations régionales de l'Unep en lien avec Worldskills France et les établissements de formation.

Les 13 binômes jardiniers-paysagistes vainqueurs des finales régionales ont ensuite suivi une préparation à la finale nationale. Réunis en mai à Paris, c'est à la Maison du Paysage que ces jeunes compétiteurs se sont retrouvés autour de l'expert-métier Thierry Kerguelin, représentant Unep. À cette occasion, les jeunes ont découvert un aperçu du sujet à réaliser lors de la finale nationale. Ce séminaire a été ensuite suivi d'une préparation en région par des coachs enseignants et professionnels.

### 1 FINALE NATIONALE

Du 29 novembre au 1er décembre, la ville de Caen (en Normandie) a accueilli 700 candidats, représentant plus de 50 métiers, pour disputer les épreuves nationales.

Les 13 binômes jardiniers-paysagistes avaient 18 heures pour réaliser un jardin tout en arrondi en utilisant différents matériaux comme la pierre naturelle, le béton, le bois ou le plastique, la terre, différents granulats, du gazon en plaques et des plantes de toutes tailles.

Le binôme occitan est médaillé d'or de cette finale. Baptiste Fabre et Louis Solignac ont su tout au long de l'épreuve maîtriser la géométrie du minéral et du végétal et mener à bien ce projet devant un public de plus de 60 000 visiteurs. Ils seront accompagnés du binôme médaillé d'argent pour se rendre à la finale internationale qui aura lieu à Kazan en Russie, en août 2019.

**Laurent Ely,**
président de l'Unep Normandie

**« La région Normandie a eu la chance de pouvoir accueillir cette année les finales nationales des Olympiades des métiers à Caen.**

**Bien plus qu'un rendez-vous incontournable, cet événement est une véritable vitrine pour notre métier. Il permet aux plus jeunes de découvrir suffisamment tôt nos métiers, les compétences et qualités nécessaires, et aux étudiants d'approfondir leur projet d'orientation.**

**Cet événement n'aurait pas pu exister sans la mobilisation des professionnels du paysage, établissements scolaires et coachs qui nous ont accompagnés pour la préparation et le déroulement des épreuves.**

**Nous transmettons toutes nos félicitations au binôme Occitanie qui a remporté la médaille d'Or et pourrait se rendre à Kazan au mois d'août pour la finale internationale.**

**Alexandre Grain et Guillaume Vautier formés par le CFA NaturaPÔLE, ont représenté quant à eux les couleurs de notre région ! Tous deux très motivés, ont travaillé ardument pour en arriver là, et ont remporté avec brio la médaille d'excellence !**

**Les jeunes d'aujourd'hui sont les professionnels de demain. Ce sont eux qui représenteront notre métier qui ne cesse d'évoluer chaque jour. Nous devons donc continuer à le valoriser et le rendre attractif. »**

Le jardin Lotus,
réalisé dans le cadre
d'un chantier école-entreprise

RELATIONS ÉCOLE-ENTREPRISE

# POUR LE PLUS GRAND BÉNÉFICE DES ÉLÈVES !

**Lancés par l'Unep il y a quelques années, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, les chantiers école-entreprise sont une initiative de partenariat entre le monde professionnel et le monde de l'enseignement.**
**Ils permettent à des élèves et apprentis de travailler sur des chantiers « grandeur nature » d'aménagement paysager afin de se professionnaliser en acquérant les gestes professionnels et ainsi développer leur employabilité.**

Par ailleurs, ces chantiers permettent aux corps enseignants et professionnels d'entretenir leurs relations, et de les développer encore davantage.
Ils peuvent ainsi échanger sur les enjeux pédagogiques et de formations actuels, dans l'intérêt des futures générations de professionnels.
4 chantiers école-entreprise ont été réalisés au cours de l'année 2018, lors de manifestations permettant la mise en valeur de la profession, comme le festival des jardins de Chaumont-sur-Loire, ou encore celui d'Arc-et-Senans. Nous pouvons citer également, parmi les lieux publics où se sont déroulés ces chantiers, la Cité Nature à Arras.
Un film promotionnel, mettant en lumière les trois parties prenantes de cette collaboration (entreprises, apprenants et enseignants), a été réalisé pour être diffusé au plus grand nombre, notamment aux établissements d'enseignement, et susciter l'envie de prendre part à ces partenariats.
Autre volet de cette collaboration : les séminaires école-entreprise permettent de renforcer les liens existants entre les professionnels des aménagements paysagers et les acteurs de la formation. Huit séminaires ont été organisés en région, invitant les participants à réfléchir sur des thématiques variées telles que les difficultés de recrutement dans les établissements et la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle.

**Franck Furtin,**
président de l'Unep
Bourgogne-Franche-Comté

**CHANTIER ÉCOLE-ENTREPRISE JARDIN LOTUS**

**« L'Unep Bourgogne-Franche-Comté a participé à l'inauguration du 18e festival des jardins à la Saline Royale d'Arc et Senans (25) le 2 juin.**
**Cette année, c'est une immersion dans l'univers de Luc Schuiten, architecte visionnaire belge, qui était proposée aux visiteurs. Les participants ont pu déambuler et découvrir les dix jardins réalisés en association avec trois artistes Évelyne Adam, Vanly Tiene et Laurence Louisfert et abritant des cités végétales aux formes variées.**
**Ce festival a été l'occasion de mettre en lumière les initiatives locales réussies, à travers notamment le témoignage des élèves et apprenants qui ont participé au premier chantier école-entreprise régional d'aménagements paysagers intitulé "Jardin Lotus".**
**Ce jardin, sur le thème de la cité végétale à l'horizon 2100, a été conçu et réalisé par des élèves ingénieurs de l'école de Versailles et des BTS du centre de formation de Quetigny/Plombières-lès-Dijon (21). »**

COMMISSION INOVATION

## LES PROFESSIONNELS FORMÉS AUX TECHNIQUES INNOVANTES

**Le travail de synthèses didactiques et illustrées des résultats d'études des partenaires techniques de la commission Innovation de l'Unep se poursuit.**

En 2018, deux nouvelles fiches sont parues. L'une dédiée au programme SITERRE - construction de sols fertiles à partir de déchets urbains - mené par Plante & Cité, et l'autre sur l'agriculture urbaine à l'échelle des particuliers réalisée à partir des travaux d'Astredhor.

## QUELLES INNOVATIONS POUR DEMAIN ?

**Les membres de la commission Innovation échangent et collaborent désormais avec des fabricants afin de développer des produits et dispositifs innovants répondant au mieux aux besoins des entreprises du paysage.**
**Deux technologies ont été concernées par ce projet en 2018 : la réalité virtuelle et les exosquelettes.**

En début d'année, une démonstration d'une société spécialisée dans la conception d'images de synthèse, a permis de présenter ce qui pouvait être fait en matière de réalité virtuelle dans la filière du paysage. L'objectif est en effet aujourd'hui d'intégrer les clients au processus de conception en vendant le paysage différemment, c'est-à-dire de façon ludique et participative. La réalité virtuelle est une des solutions pour y parvenir.

Des contacts ont également été pris avec une société spécialisée dans la conception d'exosquelettes.
Les échanges ont porté sur la question de la taille de végétaux en termes de santé et de sécurité au travail pour les salariés du paysage. Des tests avec un modèle spécifique d'exosquelette ont été réalisés dans des entreprises adhérentes en région Auvergne - Rhône-Alpes. Les retours ont été globalement positifs, l'outil permettant d'améliorer sensiblement les travaux de taille dès lors que certaines configurations étaient respectées. La poursuite du travail sur les exosquelettes et sur l'intérêt qu'ils pourraient avoir pour la profession va se poursuivre en 2019.

LA MAISON DU PAYSAGE

## UNE MAISON DU PAYSAGE OUVERTE POUR TOUS LES ACTEURS

**La Maison du Paysage continue de rassembler et de favoriser les échanges entre les professionnels de la filière.**

L'Unep - Les Entreprises du Paysage avait la volonté en créant la Maison du Paysage d'en faire un lieu susceptible de rassembler et connecter l'ensemble des professionnels du paysage, des jardins et de l'environnement. Cette dynamique se concrétise puisqu'en 2018, plusieurs acteurs de la filière : Hortis (Association des responsables d'espaces nature en ville), le SYNAA (Syndicat National de l'Arrosage Automatique), et l'AGéBio (Association française pour le génie biologique ou génie végétal) ont rejoint l'Unep et QualiPaysage dans les locaux du 20e arrondissement de Paris.
Parce que le paysage est un domaine qui a besoin d'innovations, d'expérimentation et d'échanges interdisciplinaires, la Maison du Paysage a également accueilli de nombreuses autres structures qui y ont tenu des réunions. C'est notamment le cas de l'Association des Journalistes du Jardin et de l'Horticulture (AJJH), de la FFP (Fédération Française du Paysage), de France Bois Forêt (FBF), et bien d'autres.

# COMMUNIQUER ET DÉVELOPPER

## COMMUNIQUONS TOUJOURS PLUS VERS L'EXTÉRIEUR, ET MIEUX AU SEIN DE LA FILIÈRE

Notre présence sur les réseaux sociaux rend les entreprises du paysage plus visibles et attractives.

Nos relations presse valorisent les bienfaits du végétal et le savoir vert des professionnels.

Nos événements nationaux et régionaux créent des occasions de partage et d'échanges.

Nos guides, fiches et livrets accompagnent nos adhérents au quotidien dans la gestion de leur entreprise.

Nos newsletters transmettent des informations précises sur les actualités du secteur.

## DÉVELOPPONS NOTRE INFLUENCE

Nos actions d'influence renforcent notre légitimité, soutiennent le développement des marchés et rendent ses lettres de noblesse au paysage.

ACTIONS D'INFLUENCE

# L'UNEP S'EST MOBILISÉE SUR 3 DOSSIERS EN PARTICULIER

### LA LOI SUR L'AVENIR PROFESSIONNEL

L'Unep a porté un projet d'amendement avec d'autres branches professionnelles afin de ne pas limiter les aides à l'embauche des apprentis aux employeurs de moins de 250 salariés, et aux niveaux de formation V et IV. En dépit des efforts et démarches conjointes, l'amendement a été rejeté. Une seconde action a été menée en vue d'étendre le temps de travail des apprentis mineurs afin de correspondre à la saisonnalité des marchés et de faciliter leur intégration dans les équipes.

### LA FIN DE L'EXONÉRATION DE LA TICPE SUR LE GNR

L'Unep a proposé au gouvernement (démarches auprès de Matignon, de l'Élysée et de Bercy) une interprétation de la rédaction du projet de loi de finances 2019 pour que les entreprises du paysage continuent de bénéficier du dispositif. L'Unep suit le dossier, notamment si la question, lors de la prochaine loi de finances se reposait.

### L'ENCADREMENT DE L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

L'Unep a apporté une contribution au futur plan Écophyto ainsi que pour la révision du règlement européen (CE) 1107/2009. Ces contributions ainsi que différentes auditions, à notre initiative, ont permis de mettre en avant les spécificités liées à la filière paysage par rapport au monde agricole.

SÉCURITÉ

## ABATTAGE DES ARBRES, ANTICIPATION DE LA RÈGLEMENTATION À PARAÎTRE

**La proactivité de l'Unep en matière de promotion de la prévention des risques porte ses fruits : l'Unep a été sollicitée pour travailler sur une réglementation à paraître concernant l'abattage des arbres.**

Le ministère de l'Agriculture a en effet relevé des accidents mortels malheureusement trop nombreux ces dernières années, tandis que l'abattage des arbres se situe dans un vide juridique. Un nouvel arrêté portant sur cette activité devrait donc bientôt paraître. L'objectif n'est pas de créer une nouvelle contrainte mais de rendre officielles les bonnes pratiques d'un chantier paysager d'abattage.

Le groupe de travail, présidé par Barbara Dekeyser, intègre des membres de l'Unep, des acteurs de la filière du bois (entreprises, gestionnaires et donneurs d'ordre), des représentants des syndicats salariés et des conseillers de la MSA.

Grâce aux échanges et aux discussions entre ces divers acteurs, un arrêté ministériel devrait être finalisé au premier semestre 2019.

FASCICULE 35

## VERS UN NOUVEAU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE POUR LES MARCHÉS PUBLICS

**Le fascicule 35 constitue le cahier des clauses techniques générales des marchés d'aménagement paysager ou d'aires de sport ou de loisirs de plein air.**

Suite à la demande de l'Unep, les pouvoirs publics ont donné leur accord pour que ce document soit révisé, 20 ans après sa dernière mise à jour. L'Unep pilote le groupe interprofessionnel chargé de ce travail de long terme qui aboutira en 2020.

Outre la prise en compte des importantes évolutions techniques, environnementales et réglementaires du métier, le groupe de travail s'attache à rendre le futur fascicule plus clair et lisible afin de limiter les contentieux.

ENVIRONNEMENT

## UNE ACTUALITÉ POLITIQUE RICHE

**Plan biodiversité, évolutions réglementaires sur les produits phytopharmaceutiques... La profession a pris part aux questions d'actualité.**

L'Unep a tout d'abord contribué au plan national pour la biodiversité afin de défendre le secteur du paysage et valoriser les externalités positives des espaces végétalisés. Cette participation a pu être intégrée via le Comité National pour la Biodiversité, où l'Unep est représentée par Barbara Dekeyser, secrétaire générale adjointe en charge des sujets QSE (Qualité, Sécurité, Environnement) et Manuel De Matos, président du GTM (Groupe techniques de métier) milieux naturels et forestiers.

En parallèle, la réglementation des produits phytopharmaceutiques continue d'évoluer à grande vitesse : révision du règlement européen, loi Egalim, etc.

Le paysage participe aux discussions, notamment via deux nouveaux groupes de travail :

- La protection des populations (géré par trois ministères : Agriculture, Transition écologique et solidaire, et Santé) ;
- Les maladies professionnelles liées aux pesticides (via la Commission supérieure des maladies professionnelles).

L'Unep maintient que la réduction des risques passe avant tout par l'expertise métier, bien que la connaissance des maladies liées aux expositions reste indispensable.

# OBSERVATOIRE DES VILLES VERTES

## DEUX NOUVELLES ENQUÊTES

**La 6e vague de l'Observatoire des villes vertes, pilotée avec Hortis (association rassemblant les responsables d'espaces nature en ville), a porté sur les projets d'infrastructures vertes et grises en ville. Dévoilés lors de Jardins, Jardin, les résultats de cette enquête sont encourageants.**

La notion « d'infrastructure verte » englobe tous les espaces végétalisés, naturels ou aménagés - par opposition aux « infrastructures grises » : routes goudronnées et bâtiments.

Pour cette étude, l'Observatoire des villes vertes a interrogé 25 villes parmi les plus en pointe ; celles dont les politiques liées au végétal préfigurent les futures tendances. Ces collectivités ont pris conscience de l'atout que représentent les infrastructures vertes pour développer la biodiversité, améliorer le cadre de vie des habitants et favoriser l'attractivité de leur territoire. Et elles multiplient les projets de végétalisation d'infrastructures « grises ».

Il est également à noter que la quasi-totalité des communes interrogées a adopté une démarche globale dans laquelle le service « espaces verts » travaille main dans la main avec la direction de l'urbanisme. Une manière intelligente de s'assurer que les futurs projets urbains tiennent compte du végétal, et que les infrastructures vertes soient envisagées comme des réponses essentielles aux défis de la ville de demain.

**Pour la 7e enquête, les villes du panel de l'Observatoire ont été interrogées sur la façon dont leurs services espaces verts appréhendent l'économie circulaire dans le cadre de leurs activités.**

Les résultats de cette étude sont très encourageants : la quasi-totalité des villes interrogées ont mis en place un plan d'actions visant à réduire et valoriser leurs déchets verts.

Les collectivités interrogées sont également nombreuses à faire de leurs espaces verts un élément clé de la sensibilisation des citoyens à l'économie circulaire. Les directions espaces verts des collectivités voient notamment la valorisation du végétal comme un axe de progression majeur vers la ville résiliente de demain, au-delà des intérêts budgétaires (qui apparaissent au dernier rang des leviers plébiscités).

Ces considérations d'ordre environnemental priment également pour les collectivités interrogées dans leurs

critères de sélection des entreprises avec lesquelles elles contractualisent pour l'entretien et la gestion de leurs espaces verts. La quasi-totalité des villes interrogées - 19 sur 21 - déclarent choisir en priorité des prestataires dotés d'une politique de développement durable.

**Les enseignements de ces 6e et 7e vagues de l'Observatoire des villes vertes nous permettent de rester positifs quant à la prise en compte des espaces verts pour construire la ville résiliente de demain.**

TRAVAIL ILLÉGAL

# UNE CONCURRENCE DÉLOYALE QUI PÉNALISE LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

**Dans un secteur où la clientèle des particuliers représente 44% de l'activité et où près de neuf entreprises sur dix ont moins de 5 salariés, la lutte contre le travail illégal représente l'une des principales préoccupations des entrepreneurs.**

Depuis de nombreuses années, l'Unep développe sa communication régionale sur les risques du travail illégal et multiplie les échanges avec les acteurs publics de la lutte contre la fraude : MSA, DIRECCTE, URSSAF…
Grâce à ce travail de fond en tant que première association professionnelle représentant les entreprises du paysage, l'Unep a permis la signature de Conventions de lutte contre le travail illégal dans 10 régions de France métropolitaine et sur l'Île de la Réunion.

À travers ces conventions, notre objectif est de :
- renforcer les interactions entre les partenaires sociaux/institutionnels et fluidifier les échanges ;
- remonter les problématiques rencontrées sur le terrain par les professionnels ;
- informer les clients particuliers, entreprises ou collectivités publiques sur leurs droits et leurs devoirs.

**Fabienne Gorce,**
présidente de l'Unep Occitanie

**« Depuis plusieurs années, l'Unep Occitanie a signé une convention de partenariat avec la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, du travail et de l'emploi) et les caisses de MSA régionales afin de mener des actions communes de prévention relatives à la lutte contre le travail illégal.**

**Dans le cadre de cette convention, et suite à plusieurs demandes d'adhérents de la région, les services de la DRAAF, notamment le SRAL - Service régional de l'alimentation, ont participé à nos derniers échanges.**

**Nous les avons alertés sur les interventions récurrentes d'entreprises appliquant des produits phytosanitaires sans détenir d'agrément. Au-delà des risques encourus sur la santé des applicateurs et des riverains et sur l'environnement en cas de défaut d'utilisation, il s'agit aussi d'une forme de concurrence déloyale vis à vis des professionnels qui s'astreignent à se former et à investir pour être en règle dans ce domaine.**

**Un travail de collaboration va se développer en ce sens en 2019. »**

PARTENAIRES SOCIAUX

# UN DIALOGUE SOCIAL NOURRI

**Le 5 octobre 2018, l'Unep et les partenaires sociaux ont signé un avenant de salaires, applicable en 2019. Il conduit à une augmentation minimale de la grille de + 2%.**

L'Unep et les partenaires sociaux ont par ailleurs abordé la question des petits déplacements à l'occasion de cinq réunions paritaires.
Les discussions devraient aboutir à la conclusion prochaine d'un avenant à la Convention Collective Nationale sur ce sujet afin de sécuriser les entreprises du paysage face à d'éventuels contrôles des DIRECCTE et afin d'éviter des contentieux prud'homaux.

Concernant la durée du travail en agriculture, l'Unep a proposé aux partenaires sociaux d'introduire les dispositions de l'accord de 1981 sur la durée du travail en agriculture, dans notre CCN. L'avenant est encore en discussion.

En 2018, les partenaires sociaux ont entamé la réflexion pour revoir l'accord prévoyance santé des non-cadres du paysage. En 2019 se déroulera un appel d'offres afin de choisir paritairement l'assureur qui interviendra à partir de 2020.

SANTÉ / RETRAITE

## ACCORD PRÉVOYANCE CADRE

**Le nouvel accord prévoyance santé et retraite supplémentaire des cadres et TAM ( Techniciens et Agents de Maîtrise ) du paysage est entré en application en janvier 2018 (avenant signé le 24 mai 2017).**

L'accord paritaire recommande la CPCEA, institution de prévoyance d'Agrica comme organisme assureur. La gestion de la complémentaire santé a été déléguée à la MSA d'Alsace. Concernant les garanties 'frais de santé', les nouvelles garanties respectent l'ensemble des obligations liées aux contrats solidaires et responsables. Un site Internet dédié a été créé pour la protection sociale de l'ensemble des salariés de la branche du Paysage :
**https://www.masanteprev-paysage.org/**

RECONNAISSANCE DU SECTEUR

## CARTE D'IDENTITÉ PROFESSIONNELLE

**La carte d'identification professionnelle du BTP est entrée progressivement en vigueur en 2017.**

L'Unep travaille depuis plusieurs mois à la création d'une carte d'identification professionnelle spécifique au secteur agricole avec le ministère de l'Agriculture, la DGT, la CCMSA et la FNEDT - Fédération nationale des entrepreneurs du territoire.
Cette carte professionnelle du paysage serait un vrai plus pour faire reconnaître nos entreprises aux côtés des entreprises du BTP, qui disposent de ce document depuis 2017. Ce projet sera poursuivi en 2019.

PRÉVENTION DES RISQUES

## SIGNATURE DE LA 4E CNOP

**La 4e Convention Nationale d'Objectif de Prévention (CNOP) a été signée cette année. Elle est portée par toute la filière : Unep, CCMSA, SNCEA, la CFE-CGC, la FGA-CFDT, la CFTC-AGRI, et la FGTA-FO.**

Elle permet à chaque entreprise de la branche du paysage de faire appel à la MSA pour construire un plan de prévention des risques en interne, de bénéficier d'un accompagnement et le cas échéant, d'aides financières.
Le renouvellement de cette convention fut l'occasion de refondre son fonctionnement pour répondre à l'ambition de la filière de permettre une adéquation complète du plan de prévention à chaque entreprise. Ainsi, toutes les conditions de travail pourront être améliorées.

## LE COMPTE PROFESSIONNEL DE PRÉVENTION (C2P)

**Pour répondre à l'ordonnance du 22 septembre 2017 relative à la prévention et à la prise en compte des effets de l'exposition à certains facteurs de risques professionnels et au compte professionnel de prévention (C2P), l'Unep a révisé son référentiel « pénibilité » qui avait fait l'objet d'une homologation en mai 2017.**

Le référentiel professionnel de la branche du paysage prend désormais en compte la suppression de l'obligation de déclaration de 4 facteurs de risques professionnels pour les expositions survenues après le 1er octobre 2017 : les manutentions manuelles de charges, les postures pénibles, les vibrations mécaniques, les agents chimiques dangereux.
Le guide d'évaluation des effets de l'exposition aux facteurs de risques professionnels pour les entreprises du paysage a également été mis à jour.

SOLIDARITÉ

## UN RÉSEAU D'ENTRAIDE EN CAS DE COUP DUR

**En cas d'accident grave sur un chantier, le dirigeant est seul face aux démarches à réaliser.**

C'est la raison pour laquelle des professionnels engagés bénévolement à l'Unep ont décidé d'agir et de créer un réseau de soutien téléphonique : en cas d'accident, une personne ayant vécu cette situation sera présente pour écouter.
Ce projet est une nouvelle preuve de la force de la solidarité entre adhérents de l'Unep. Les délégués régionaux de l'Unep s'impliquent eux aussi pour aiguiller les adhérents dans les moments les plus difficiles.

LES RELATIONS PRESSE

# POUR VALORISER LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

**Les relations presse sont un outil majeur de promotion des entreprises du paysage. À destination de tous les publics, elles sont déployées pour parler du secteur, des entreprises et de leur savoir-vert, et pour véhiculer des messages positifs sur les bienfaits de la végétalisation des villes notamment.**

Les relations presse contribuent ainsi à faire évoluer les considérations des donneurs d'ordre sur le caractère essentiel des travaux paysagers et à donner aux entreprises des arguments pour valoriser leurs métiers auprès de leurs clients.

En 2018, les initiatives des villes les plus vertes de la 6e vague de l'Observatoire des villes vertes ont été saluées dans la presse web et papier, ainsi que la 7e vague portant sur l'économie circulaire. Le Palmarès des villes vertes 2017 a continué de susciter l'intérêt également tout au long de l'année.

Les épreuves régionales et nationale des Olympiades des métiers, quant à elles, ont bénéficié d'une visibilité sur tous les supports, notamment sur le web et les réseaux sociaux.

Enfin nos partenariats web éditoriaux avec *Le Journal des femmes* et *Mon jardin, ma maison* permettent au grand public de découvrir le savoir-faire des entreprises du paysage, mais aussi d'accéder directement à l'annuaire Unep en ligne et ainsi contacter un professionnel proche de chez eux.

## BILAN PRESSE

**23** COMMUNIQUÉS DE PRESSE ET ALERTES

**26** INTERVIEWS

**16** ARTICLES EN PARTENARIAT

**2** INFOGRAPHIES

**2** ÉVÉNEMENTS DE PRESSE

**316** PARUTIONS MÉDIAS

**221 MILLIONS** DE CONTACTS AUDIENCE

## LE TOP DES SUJETS

**L'OBSERVATOIRE DES VILLES VERTES**
**34** RETOMBÉES

**COMMUNICATION AMBASSADEURS**
**32** RETOMBÉES

**OLYMPIADES DES MÉTIERS**
**32** RETOMBÉES

**PALMARÈS DES VILLES VERTES**
**28** RETOMBÉES

**BAROMÈTRES**
**27** RETOMBÉES

**Olivier Planchenault,** président de l'Unep Pays de la Loire

« Communiquer sur le professionnalisme de nos entreprises est essentiel.
En Pays de la Loire, nous développons activement nos relations avec la presse sur de nombreux sujets d'actualité : chiffres clés, travail illégal, attractivité de nos métiers, formation, notamment par voie d'alternance, Olympiades des Métiers… Pour appuyer les actions de communication nationales, nous avons également relancé une action presse ciblée auprès de *Ouest France* à l'automne dernier, relayée sur les réseaux sociaux, grâce aux visuels "Ne laissez pas les mauvaises pratiques envahir votre jardin". Il nous est primordial de faire la promotion de nos métiers auprès des élus politiques, partenaires, décideurs, clients et institutions : notre profession est forte de savoir-faire multiples et elle s'attache à communiquer sur son savoir-vert. »

BAROMÈTRE UNEP-VAL'HOR-AGRICA DES ENTREPRISES DU PAYSAGE

## UNE CONJONCTURE ENCOURAGEANTE

**Après une année 2017 enregistrant un regain d'activité, le secteur du paysage a confirmé sa reprise sur le 1er semestre 2018.**

Avec un chiffre d'affaires en progression de +6,5% au 1er trimestre et de +3% au 2e trimestre par rapport aux mêmes périodes de 2017, l'activité des entreprises du paysage a continué de croître.

**Cette conjoncture encourageante s'est traduite par la croissance du niveau d'effectifs :** on a ainsi enregistré une augmentation de 11% des embauches au 1er trimestre 2018 après une croissance de 10,5% au 2e semestre 2017.
Le recrutement de personnel qualifié est devenu la préoccupation n°1 des chefs d'entreprise du secteur.
Les résultats du 2e semestre 2018, connus en janvier 2019, donneront une indication sur le caractère plus structurel que conjoncturel de cette reprise.

## RÉSEAUX SOCIAUX

**12 695** FANS
**148** POSTS
**308 730** IMPRESSIONS

**1 402** FOLLOWERS
**82** TWEETS
**71 851** IMPRESSIONS

**2 494** ABONNÉS
**35** POSTS
**111 685** IMPRESSIONS

RÉSEAUX SOCIAUX UNEP

## LES RÉGIONS UNEP À LA PAGE

**En 2018, une grande majorité des régions Unep se sont dotées de pages Facebook afin de partager leurs moments forts. Elles restent ainsi connectées directement à leurs adhérents et au grand public, et se font le relais des actualités du monde du paysage dans leurs régions.**

Nous comptons désormais 11 pages Facebook régionales : Pays de la Loire, Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val de Loire, Auvergne-Rhône-Alpes, Méditerranée, Bourgogne-France-Comté, Normandie, Occitanie, Île de la Réunion et Île de France.

Sur Facebook toujours, le moment fort de cette année a été les Olympiades des métiers. Des 13 finales régionales à la finale nationale en décembre, l'Unep a suivi les binômes compétiteurs jardiniers-paysagistes : une courte vidéo de présentation de chaque binôme a été diffusée chaque semaine à l'automne. Le dispositif live pendant l'événement a de plus permis de faire vivre aux fans de la page nationale des Entreprises du Paysage la finale comme s'ils y étaient.

Sur Twitter, l'Unep a continué de partager avec les abonnés les nombreux événements auxquels elle participe ou qu'elle organise : congrès Hortis, réunions et colloques dans des instances nationales, Festival des Jardins de la Côte d'Azur... La fin d'année a été marquée par le 49e congrès de l'Unep que les abonnés ont eu la possibilité de suivre en direct.

## SITE INTERNET DE L'UNEP

**1 045 925** PAGES VUES
**356 415** SESSIONS
**251 050** UTILISATEURS
**95 485** DOCUMENTS TÉLÉCHARGÉS

PLAN MÉDIA

## « ÉVIDEMMENT, VOUS POUVEZ LE FAIRE VOUS-MÊME »

**En 2018, l'objectif principal du plan média de l'Unep a été de faire la publicité des Entreprises du Paysage auprès du grand public en les invitant à faire appel à un professionnel.**
**Un plan d'action digital complet a été déployé pour accroître et optimiser la visibilité des adhérents de l'Unep.**

Des campagnes Google permettent de prendre deux positions dès la première page du moteur de recherche.
Ainsi, dès qu'un internaute recherche le moyen de faire ou refaire son jardin, ou une information sur les jardiniers-paysagistes, il verra à la fois une annonce mettant en avant le professionnalisme, l'expertise de nos adhérents et le résultat traditionnel, redirigeant vers notre site, et donc l'annuaire en ligne.

« Évidemment, vous pouvez le faire vous-même » est le nouveau message de notre campagne publicitaire qui met en images l'intérêt de passer par une Entreprise du Paysage pour réussir son jardin. Comme avec nos précédentes campagnes, l'objectif est de créer de la sympathie et de la connivence avec le public avec un ton et des images décalés, plus percutants sur internet.
Pour optimiser l'efficacité de cette campagne, chaque visiteur du site des Entreprises du Paysage sera ensuite exposé à la publicité sur les autres sites qu'il visitera après le nôtre. Ce dispositif grand public est complémentaire des nombreuses actions de communication menées auprès des décideurs publics et privés, notamment à travers l'Observatoire des villes vertes.

## « FAITES-VOUS UNE FLEUR »

**L'Unep continue également de mener une campagne publicitaire dans la presse professionnelle spécialisée.**

« Faites-vous une fleur, rejoignez notre réseau » est le nouveau message destiné aux entreprises du paysage : les avantages concrets de l'adhésion à l'Unep sont présentés sur un visuel qui tranche avec les images traditionnelles de jardin présentes dans les magazines professionnels.

# SALONS

**Valoriser les entreprises du paysage auprès du plus grand nombre, et en particulier la clientèle des particuliers est l'un des objectifs de l'Unep. C'est pourquoi elle est un partenaire historique de deux des principaux événements du jardin destinés au grand public.**

## FESTIVAL INTERNATIONAL DES JARDINS DE CHAUMONT-SUR-LOIRE

Les « Jardins de la pensée » était le thème du Festival des jardins de Chaumont-sur-Loire en 2018, l'événement incontournable pour tous ceux qui apprécient les jardins.
L'Unep parrainait cette année « Ceci n'est pas un jardin » qui invitait les visiteurs à s'immerger dans un jardin bienfaisant et apaisant, à toucher, sentir et écouter la nature. Tout était réuni pour expérimenter les nombreux bienfaits des jardins. L'Unep s'est également investie dans le Festival en accompagnant la réalisation du « Jardin des voyelles », du collectif Oulipo, à travers un chantier école-entreprise. Enfin, les visiteurs ont pu apprécier le « Jardin de sous-bois » entièrement refait en 2017 par l'Unep, et qui avait mis à profit cette dernière année pour s'épanouir.

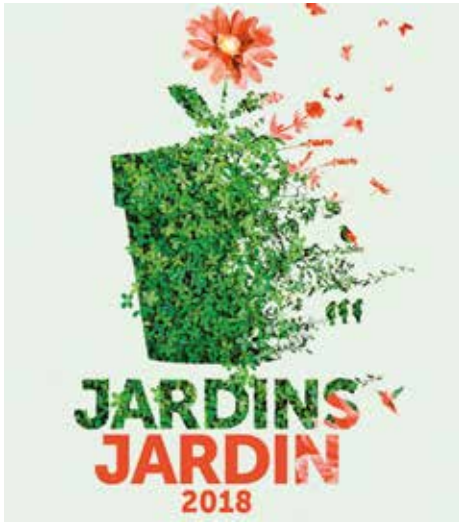


# JARDINS, JARDIN AUX TUILERIES À PARIS

Jardins, Jardin accueille chaque année plus de 25 000 visiteurs dans le Jardin des Tuileries.
En 2018, l'Unep a renforcé sa présence sur place en créant un village des Entreprises du Paysage en collaboration avec l'Unep Île-de-France. Les visiteurs étaient invités à déambuler dans deux jardins réalisés par neuf entreprises du paysage.

Au total, 110 m² de jardins ont été créés par les professionnels, dont un espace réalisé par des apprentis dans le cadre d'un chantier école-entreprise.
Afin de valoriser l'expertise de nos entreprises tout en faisant passer un agréable moment aux visiteurs, un jeu-concours leur était proposé pour tester leur connaissance des végétaux.

**Laurent Bizot,**
président de l'Unep
Île-de-France

**JARDINS, JARDIN**

**En 2018, le salon Jardins, Jardin a pris une dimension particulière pour l'Unep Île-de-France. Dans le même esprit que 2017, nous y avons réalisé un jardin en GME (groupement momentané d'entreprises) avec huit entreprises adhérentes de la région.**

**La nouveauté cette année est la participation de la FFP IdF (Fédération Française du Paysage). C'est avec le soutien du bureau régional de la FFP IdF et plus particulièrement sa présidente, Béatrice Julien-Labruyère, que nous avons préalablement lancé un concours ouvert à leurs adhérents afin de sélectionner le paysagiste-concepteur qui serait à l'origine du Jardin Unep IdF exposé sur le salon du 31 mai au 3 juin. Maxime Arnoux a remporté le concours et conçu le projet "Du Dessin au Jardin" dont l'objectif était de montrer les étapes de réalisation d'un jardin (conception, réalisation, entretien) et la spécificité des métiers du paysage.**
**Les entreprises d'insertion étaient également associées au projet, un moyen de faciliter l'insertion professionnelle. »**

PROMOTION DU SECTEUR

## CONGRÈS HORTIS

Lors du congrès Hortis (organisation rassemblant les responsables d'espaces nature en ville) à Reims, qui s'est tenu les 4 et 5 octobre, Catherine Muller a abordé le poids économique en France des aménagements paysagers.
Cette occasion a permis à la présidente de l'Unep de mettre en avant auprès des responsables d'espaces verts urbains, chiffres à l'appui, la valeur ajoutée de la filière pour l'économie, que ce soit en termes de prévention des risques environnementaux ou de santé publique, ou en termes d'attractivité touristique et de valorisation du patrimoine.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

## CONFÉRENCE JARDINS SUISSES

**Catherine Muller était invitée à prendre la parole lors d'une conférence en Suisse à Grangeneuve portant sur les conséquences du dérèglement climatique.**

Cette conférence faisait écho au Guide climat de l'Unep, révisé en début d'année, et reprenait les « bonnes pratiques environnementales » identifiées notamment en lien avec l'étude du cabinet Asterès réalisée en 2016 par Nicolas Bouzou. Cette conférence était l'occasion d'échanger avec des professionnels helvétiques particulièrement en pointe sur les questions environnementales, désireux de disposer également d'arguments chiffrés pour soutenir le développement des espaces verts en Suisse.

PROMOTION DE LA FILIÈRE

## FILMS EN RÉALITÉ VIRTUELLE

Pour répondre aux problématiques de recrutement grandissantes des entreprises du paysage, devenant une préoccupation principale des chefs d'entreprise, l'Unep a décidé de créer des films en réalité virtuelle afin de faire la promotion de la filière du paysage et de ses métiers, auprès des collégiens et lycéens.

La réalité virtuelle, permet, grâce un casque adapté, de s'immerger dans le quotidien d'un métier et d'en appréhender quelques facettes.

3 métiers ont été abordés cette année :
- arboriste élagueur,
- chef d'équipe en entretien,
- jardinier paysagiste en aménagement.

Ces 3 films ont été réalisés grâce aux financements dédiés aux actions de promotion de l'apprentissage et serviront d'animations sur les salons d'orientation auxquels l'Unep participera en 2019, ou lors des interventions dans des établissements scolaires.

RASSEMBLEMENT ANNUEL

# 49e CONGRÈS DES ENTREPRISES DU PAYSAGE

**Bordeaux a accueilli les 19 et 20 octobre le 49e congrès de l'Unep. Les participants étaient invités à réfléchir aux moyens de « Diriger autrement : le management et le bien-être au service de soi et de son entreprise ».**

Plus de 300 participants étaient présents et ont assisté aux conférences et ateliers sur le thème du bien-être du dirigeant et des nouvelles méthodes de management.

Au centre des préoccupations des nombreux dirigeants, le recrutement était le fil rouge de ces deux journées de congrès.

Après avoir évoqué le positionnement du dirigeant vis-à-vis de ses équipes et la prise de conscience essentielle de son bien-être personnel, la question des outils de recrutement a été posée.

Une table-ronde a invité quatre entrepreneurs à rejoindre la scène pour partager leurs expériences respectives de recrutement et échanger avec des participants souvent confrontés aux mêmes problématiques.

**Diriger autrement : le management et le bien-être au service de soi et de son entreprise.**

Daniel Costantini, ancien entraineur de l'équipe de France de handball, a clôturé ce congrès en tant que grand témoin pour partager son expérience du management d'équipe.

La soirée au palais de la Bourse de Bordeaux, quant à elle, a fait honneur à la culture d'entreprise conviviale qui caractérise les métiers du paysage, avec le traditionnel défi des régions ( un concours de chant cette année ) remporté cette fois-ci par la région Pays de la Loire.

**Jérôme Brettes,**
président de l'Unep
Nouvelle-Aquitaine

« Nous avons été très heureux d'accueillir les entrepreneurs du paysage dans notre belle région de la Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux pour le 49e congrès de l'Unep.

Ces 2 journées intenses étaient consacrées au management et au bien-être du chef d'entreprise. Nous avons également proposé deux soirées dans le centre-ville de Bordeaux, dont une soirée mémorable au palais de la Bourse.

Des intervenants de qualité, des partenaires motivés, des adhérents chaleureux, des lieux d'exception : toutes les conditions pour faire de cet événement une réussite ! Un grand merci aux nombreux participants, ce fut un réel plaisir de les accueillir !

Attachés à la convivialité, nous avons organisé un défi des régions sur le thème des chansons régionales ou interprétées par des artistes régionaux. Les Pays de la Loire ont remporté le trophée mais ce n'est que partie remise !

Rendez-vous en Normandie en 2020. »

CLUB RH

## UN CLUB POUR LES PROFESSIONNELS DES RH

**Créé en 2016, le Club RH a vocation à réunir les responsables des ressources humaines, ou chefs d'entreprise de plus de 50 salariés autour de sujets « RH » qui leur sont plus spécifiques.**

En 2018, le Club RH s'est réuni à deux reprises en avril et en décembre.

Ces rencontres ont donné lieu à des échanges entre professionnels des RH sur les thématiques suivantes :

- le Code du travail suite aux ordonnances Macron ;
- la réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage ;
- la prévoyance et la santé des salariés du paysage ;
- le passage au CSE ;
- l'évolution de la CCN du paysage (indemnités de petits déplacements, salaires, durée du temps de travail, …) ;
- la mise en place du Prélèvement à la source, les nouveautés d'Action logement.

# ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS

## ACCOMPAGNONS NOS ADHÉRENTS GRÂCE AUX ACTIONS MISES EN PLACE ET AUX OUTILS MIS À DISPOSITION

Nos règles professionnelles, socle commun de nos pratiques qui renforce la technicité de nos métiers.

Nos nouveaux outils en ligne comme l'aide à la réalisation de devis et le référentiel RSE « Une entreprise à mon image ».

Notre base documentaire riche de nombreux documents techniques et de référence sur les évolutions réglementaires.

Nos outils à disposition pour faciliter notre quotidien, tels que les *Services +*, les SVP téléphoniques…

# DES RÈGLES AU SERVICE DE LA PROFESSION

En 2018, deux nouvelles règles professionnelles du paysage ont enrichi la collection.

- **Travaux d'arboriculture fruitière** (P.C.5-R0) : parue en juin, la règle aborde la conduite des arbres fruitiers en aménagements paysagers et la gestion des bio agresseurs.
- **Travaux d'entretien des constructions paysagères** (C.E.1-R0) : parue en juillet, la règle traite des nombreuses méthodes d'entretien selon les différents types de construction.

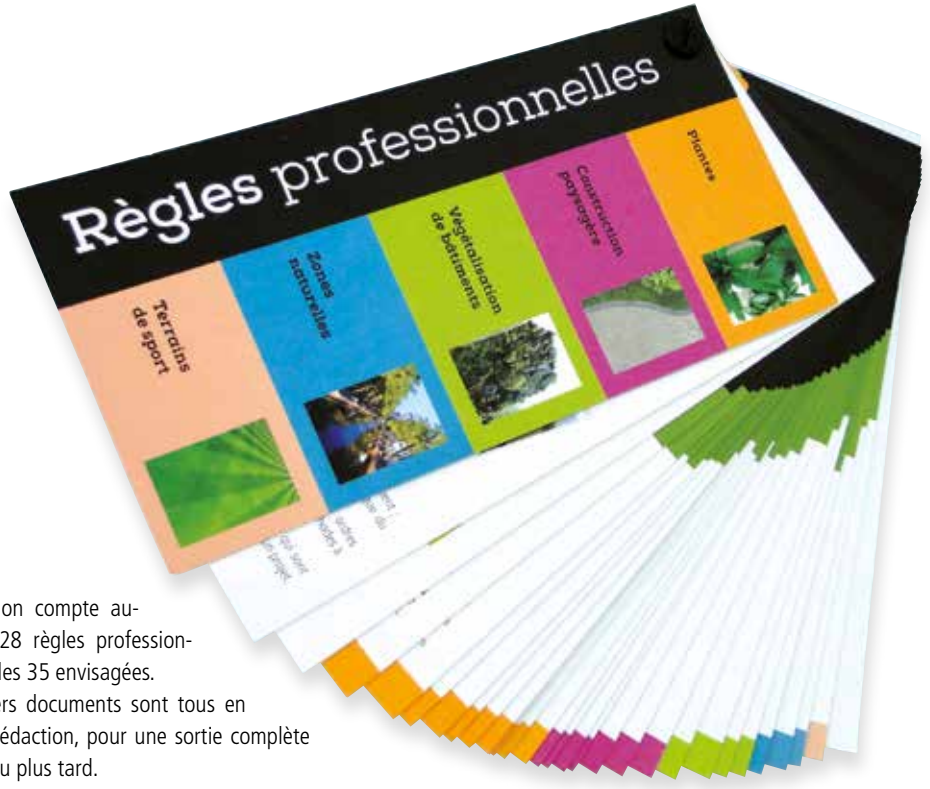


La collection compte aujourd'hui 28 règles professionnelles sur les 35 envisagées.
Les derniers documents sont tous en cours de rédaction, pour une sortie complète en 2020 au plus tard.

Cette année a aussi vu la sortie d'un nuancier des règles professionnelles destiné en priorité aux donneurs d'ordre pour leur faciliter l'utilisation des règles. Ce support rassemble en éventail des fiches synthétiques présentant chacune une règle, un résumé du thème et des objectifs de la règle, et le sommaire.
Le nuancier rassemble ainsi les principales informations utiles sur toutes les règles parues.
Mis à disposition des adhérents, il sera notamment un support de communication important lors des événements régionaux, auprès des donneurs d'ordre et des prescripteurs, mais également auprès des jeunes qui se forment aux métiers du paysage.

Accessibles à tous, les règles professionnelles sont téléchargeables sur le site de l'Unep :
www.lesentreprisesdupaysage.fr/tout-savoir/Règles-professionnelles

Les versions papier sont vendues par les éditions de Bionnay et peuvent être commandées sur la même page.

## LA PAGE RÉGLES PRO SUR LE SITE INTERNET DE L'UNEP

**5e PAGE**
LA PLUS CONSULTÉE

PRÈS DE
**14 000 VUES**
**derrière la page d'accueil, l'espace adhérent, la base documentaire et la convention collective**

**+ 25 % DE VISITES**
PAR RAPPORT À 2017

PLUS DE
**11 000 TÉLÉCHARGEMENTS**
**témoignant de l'intérêt des professionnels pour cet outil de référence**

LA BASE DOCUMENTAIRE

# LE SAVOIR-VERT À PORTÉE DE CLIC

**Une veille juridique active est menée par l'Unep pour informer ses adhérents des dernières évolutions sociales, techniques et règlementaires. Accessible depuis l'espace adhérent du site internet, la base documentaire est une véritable mine d'informations.**

Cette base documentaire propose des fiches détaillées sur la gestion d'entreprise et l'actualité réglementaire. Elle est structurée autour de 13 thèmes : social, fiscalité, environnement, bio agresseurs et soin des plantes, marchés publics, marchés privés, assurances, sécurité, services à la personne, innovation, qualité / RSE, sécurité, techniques et métiers spécialisés, et vie de l'entreprise.

## EN 2018, UN ZOOM SUR LA SANTÉ DES PLANTES

Cette année, en particulier, une nouvelle rubrique « bio agresseurs et soin des plantes » a été créée pour regrouper toutes les informations sur la gestion

des ravageurs et des maladies : solutions techniques, guide des bonnes pratiques phytosanitaires, informations sur l'agrément d'entreprise, référentiels officiels et des documents types pouvant aider dans la gestion quotidienne des traitements.

La base documentaire s'enrichit également régulièrement de résultats d'études, comme celle sur l'ignifugation des plantes artificielles. Réalisée par un cabinet d'avocat missionné par le Groupe techniques de métier « Végétalisation du bâti et paysagisme d'intérieur », elle avait pour objet de clarifier le contexte réglementaire particulièrement dense et de traiter la question de la responsabilité des entreprises de paysagisme d'intérieur. La fiche résume ses conclusions et ses recommandations, incontournable pour les entreprises travaillant avec des plantes artificielles.

**L'actualité sociale** également riche cette année, a conduit à plusieurs nouvelles fiches sur la Loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel, le DUER, les questions de pénibilité, les contrats de prévention des risques, ou encore le prélèvement à la source.

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

# UN NOUVEAU RÉFÉRENTIEL RSE

**« Une Entreprise à mon image, 5 piliers de performance grâce à la RSE » est le fruit de réflexions menées avec des élus de l'Unep, convaincus de l'importance d'accorder leur stratégie d'entreprise avec leurs valeurs humaines et sociétales. Son but premier est de faire prendre conscience que toute entreprise du paysage est par nature en accord avec une progression durable de la société.**

L'outil « Une entreprise à mon image » s'appuie sur les grands principes de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) pour les rendre accessibles à toute entreprise du paysage, quelle que soit sa taille ou ses activités.

À disposition des adhérents, cet outil est composé de :

- un test permettant d'évaluer leur sensibilité à la RSE ;
- un livret mode d'emploi qui expose les principes de la RSE et l'articulation globale de l'outil ;
- une autoévaluation interactive pour faire un état des lieux de son entreprise et évaluer ses points forts et ses points faibles ;
- 40 fiches actions déclinées en 5 piliers (gouvernance, communication, RH, environnement, territoire) et en 4 niveaux de difficulté, pour intégrer les principes de la RSE de manière simple et concrète.

L'outil pourra évoluer au fil du temps, afin de s'adapter aux évolutions marquantes dans le secteur du paysage.

AIDE PRATIQUE

# DES DEVIS DANS LES RÈGLES DE L'ART

**L'outil d'aide à la réalisation de devis, projet phare de la commission technique de l'Unep, est à la disposition des adhérents et tout spécialement des petites entreprises.**

La concurrence déloyale dans le domaine du paysage se traduit parfois par des devis incomplets, qui manquent de détails, ce qui est de nature à tromper le consommateur et réduire le prix au dépend de la qualité. Face à ce constat, la commission technique s'est attachée à réaliser un outil pour éditer des devis détaillés en accord avec les règles professionnelles du paysage et les modèles de l'Unep.

Il offre un moyen facile aux petites entreprises pour éditer leurs devis, tout en étant une référence pour compléter les bases de données des adhérents disposant déjà de logiciels dédiés.

GUIDE PRATIQUE

## ACCOMPAGNER LES FUTURS ENTREPRENEURS DU PAYSAGE

**Depuis 10 ans, 1 500 à 2 000 entreprises du paysage sont créées ou reprises chaque année. Pour accompagner ces jeunes entrepreneurs dans leur projet, l'Unep leur propose un guide pratique qui aborde toutes les facettes de l'installation, notamment les spécificités liées au secteur du paysage et au rattachement au régime agricole.**

Rédigé par la commission économique de l'Unep en collaboration avec le cabinet d'expertise-comptable Michel Creuzot, le guide bénéficie de retours d'expérience de professionnels du paysage. Il rappelle les différentes étapes à conduire avant de se lancer, et oriente par exemple le futur entrepreneur dans le choix de la forme juridique.

Le document aborde ensuite le plan de financement et le calcul des prix. Sont également détaillées les formalités administratives à conduire auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie, ainsi que les erreurs à éviter.

Enfin, le guide insiste sur la nécessité d'être bien accompagné avant, pendant et après l'installation. À ce titre, il recense des contacts utiles pour le futur entrepreneur. Ce dernier ne doit pas rester seul : l'Unep, avec ses délégations régionales, lui permettra de cultiver son réseau et de rester informé.

**Christophe Gonthier,**
président de l'Unep
Auvergne-Rhône-Alpes

**« Devenir entrepreneur du paysage est un choix exigeant. Au-delà de la passion pour le métier, il importe en effet d'acquérir la posture de chef d'entreprise et les compétences associées. Or, il apparaît que de nombreuses situations professionnelles sont à consolider chez les créateurs pour pérenniser leur entreprise (avoir une trésorerie suffisante et adaptée, vendre les devis à un juste prix, afin d'éviter de générer une rentabilité trop faible les premières années).**
**Il est donc essentiel en amont de bien préparer sa création d'entreprise. Consciente de cette nécessité, l'Unep a rédigé un guide dédié à l'installation afin d'aider les créateurs dans leurs démarches et les accompagner dans le montage de leur projet. Faire en sorte que les créateurs d'entreprises du paysage puissent s'installer plus sereinement et dans les meilleures conditions possibles est une priorité pour notre union professionnelle qui multiplie les actions en ce sens en région. Ainsi, en Auvergne-Rhône-Alpes, la mise en place d'un parcours de formation modulaire à destination des nouveaux installés et des jeunes créateurs d'entreprise en difficultés devrait voir le jour en 2019. »**

SERVICES AUX ADHÉRENTS

## L'UNEP ET VOUS : TOUT L'UNEP EN UN LIVRET

**Depuis plus de 55 ans, l'Unep est aux côtés de ses adhérents pour les informer, les représenter et valoriser leurs métiers et leurs compétences.**

Ces dernières années, de nombreux services ont été créés pour accompagner les entrepreneurs dans leur quotidien et faciliter la gestion de leur entreprise. Ces services leur permettent ainsi d'avoir plus de temps à consacrer à leur cœur de métier : la création et l'entretien des jardins et des espaces verts.

Un nouveau livret donne aux adhérents une vision complète de ce que l'Unep leur propose pour qu'ils utilisent au mieux ces services en fonction de leurs besoins, qu'il s'agisse des outils de veille et d'information, ou des *Services +* (conseils, formations ou encore centrale d'achats).

RÉGLEMENTATION

## CHARTE SANTÉ SÉCURITÉ ENEDIS

La charte Santé Sécurité d'Enedis rappelle les fondamentaux réglementaires et incite à une vigilance partagée sur les chantiers à proximité des lignes électriques.

Signée en décembre 2018, cette charte permet aux entreprises signataires d'accéder à des outils de sensibilisation à la prévention des risques et de faire remonter les expériences de terrain sur les chantiers d'Enedis dans une logique d'amélioration continue du dialogue entre les entreprises en prestation et les donneurs d'ordres.

Ce rapprochement a également donné lieu à la signature d'une charte entre Enedis et QualiPaysage qui ouvre désormais les marchés d'Enedis aux qualifications du paysage.

JOURNÉES THÉMATIQUES

## PAROLES D'EXPERTS

**Cette année trois journées thématiques ont permis de rassembler des experts passionnés autour de sujets d'actualité. Ces journées sont l'occasion de faire valoir les métiers spécialisés du paysage et de réunir des acteurs professionnels et institutionnels autour de problématiques communes.**

Le 5 avril, les reboiseurs de l'Unep ont invité les acteurs de la filière de la forêt au Château de Courances, en Île-de-France, pour échanger sur le rôle du reboisement dans le renouvellement des forêts et découvrir les bienfaits de l'agroforesterie.
En septembre, le GTM Milieux naturels et forestiers et l'Unep Normandie ont organisé une journée consacrée à l'éco pâturage. Les nombreux participants ont pu assister à de nombreuses conférences sur un sujet d'avenir et observer des démonstrations de tontes.

Enfin la journée de l'Arbre, qui s'est tenue à Lyon le 3 octobre, a rassemblé plus de 80 personnes pour aborder la sécurité sur les chantiers d'élagage et de secours en hauteur. L'intervention de Frédéric Ségur, responsable du service arbres et paysages à la Métropole de Lyon, sur les changements climatiques et leurs conséquences sur les arbres a été particulièrement appréciée.

SÉCURITÉ

## UN NOUVEAU MODÈLE DE DOCUMENT UNIQUE

**L'employeur est tenu d'évaluer les risques pour la sécurité et la santé physique et mentale de ses salariés et de consigner les résultats de cette évaluation dans un document unique d'évaluation des risques professionnels, le DUER.**

La prévention des risques étant une thématique majeure pour l'Unep, un tout nouveau modèle de document unique est proposé aux adhérents en 2018.

Il correspond à ce qui est attendu aujourd'hui en cas de contrôle de l'entreprise et permet un suivi dans le temps plus aisé. Afin de faciliter sa prise en main, il a été testé par plusieurs adhérents et déléguées régionales de l'Unep et adapté aux recommandations. Un tutoriel est fourni en complément.

D'autres outils pédagogiques continueront d'être développés sur ce sujet.

SVP TÉLÉPHONIQUES

## À CHAQUE QUESTION SA RÉPONSE : UN TAUX DE SATISFACTION EN CONSTANTE PROGRESSION

**Face au formalisme qui s'impose à tous et à la complexité croissante de la réglementation dans les domaines des marchés publics et privés, du droit social et fiscal, des Services à la Personne ou encore des assurances, les SVP téléphoniques de l'Unep répondent aux questions des adhérents.**

Tout au long de l'année, experts et juristes, apportent les conseils, informations et éclairages utiles à la résolution des problèmes que rencontrent les entreprises adhérentes de l'Unep.
Chaque 1er mardi du mois, une newsletter reprend les principales questions abordées et permet ainsi à chaque adhérent de bénéficier de ces informations précieuses.

Ce service est apprécié notamment pour sa réactivité et la qualité des réponses apportées.

- Social : relations employeur/salarié, formation, prévoyance, retraite…
- Fiscal : TVA, crédits d'impôts…
- SAP : travaux éligibles, fiscalité…
- Marchés publics : appels d'offres, marchés publics…
- Marchés privés et environnement : consommation, urbanisme, immobilier…
- Assurances

LES *SERVICES +* DE L'UNEP

## DES ÉCONOMIES RÉALISÉES ET DU TEMPS GAGNÉ !

**Les *Services +* de l'Unep, ce sont des formations, des prestations et conseils, et un service Achats qui proposent aux adhérents de profiter de tarifs négociés auprès de fournisseurs sélectionnés pour leur qualité de service.**

Un groupe d'acheteurs des *Services +*, constitué d'entrepreneurs adhérents, étudie chaque année, sur la base de leur propre expérience, de nouveaux services et achats pour répondre aux nouveaux besoins des entreprises du paysage.

Les formations proposées répondent aux évolutions des métiers du paysage et de l'environnement des entreprises : dématérialisation des appels d'offres, génie écologique, actualités sociales…
16 formations ont été dispensées en 2018 auprès de plus de 150 chefs d'entreprise et salariés.

**Toutes les prestations de conseil et formations sont disponibles sur l'espace adhérent du site de l'Unep, rubrique Les *Services +*.**

SERVICE ACHATS

# UN CATALOGUE ENRICHI

**Grâce au Service Achats, les adhérents de l'Unep ont accès à des conditions tarifaires avantageuses sur des achats du quotidien.**

En 2018, 4 nouveaux fournisseurs ont été référencés :

- ECF (École de Conduite Française) pour les formations à la conduite ;
- API PRO SANTE pour la fourniture de protections auditives ;
- Citroën et Sixt dans la catégorie Véhicules.

Une équipe d'interlocuteurs dédiés assure au quotidien le service client pour orienter et conseiller les adhérents de l'Unep dans leur parcours d'achats.

**Le catalogue à jour du Service Achats est disponible sur l'espace adhérent du site de l'Unep, rubrique Les *Services +* / Achats.**

**Régis Capart,**
président de l'Unep
Grand Est

**Depuis 2016, le service Achats de l'Unep s'est ajouté à l'éventail des services proposés à nos adhérents. Cette année la grande nouveauté aura été le PassUnep sans surcoût de cotisation.**

**En région Grand Est, les entreprises du paysage ont pleinement saisi cette opportunité. Les entrepreneurs alsaciens, lorrains et champardennais sont en effet les premiers utilisateurs des prestations d'achat !**

**La location de matériel d'espaces verts, l'achat de véhicules professionnels et la fourniture de consommables de chantier sont les prestations qui connaissent le plus grand succès.**

**Fort de ces excellents retours, le service Achats continue de s'étoffer et propose désormais du matériel électrique et de l'outillage spécialisé, qui répondent à un réel besoin des entreprises en quête de produits innovants et abordables.**

**Le service Achats est aussi un argument supplémentaire pour convaincre les entrepreneurs, dans notre région et ailleurs, de rejoindre notre organisation professionnelle. Les économies réalisées confèrent aux adhérents de l'Unep un avantage concurrentiel toujours bienvenu ! »**

PassUnep

# UN NOUVEAU SERVICE LANCÉ AU PRINTEMPS

**Dans le cadre du projet d'attractivité de nos entreprises, les adhérents de l' Unep peuvent désormais faire bénéficier à leurs salariés d'avantages sur leurs achats loisirs comme le ferait un comité d'entreprise.**

Le PassUnep, lancé en mars 2018 est accessible gratuitement à tous, chefs d'entreprise et collaborateurs. Chacun peut bénéficier de remises sur les voyages, spectacles, cinémas et achats en famille.

Le PassUnep permet également de bénéficier d'offres Mode & shopping, Maison & travaux ou encore de réductions sur des entrées de parcs d'attractions.

L'intérêt de ce service est notamment de permettre aux petites structures d'attirer ou de conserver leurs salariés en leur proposant l'équivalent d'un comité d'entreprise.

Nous comptons près de 3 000 utilisateurs en moins d'un an !

**Tous les bons plans du PassUnep sont disponibles sur le site dédié : passunep.fr**

les avantages des salariés du paysage
PassUnep

NOUVELLE FORMULE

# DES NEWSLETTERS PLUS PERCUTANTES

**La nouvelle formule des newsletters nationales a prouvé son efficacité au cours de l'année 2018. Avec moins d'envois chaque mois à tous les adhérents, les newsletters sont de plus en plus consultées.**

En plus des newsletters bimestrielles thématiques et des Questions-Réponses, les adhérents reçoivent une information mensuelle dédiée aux *Services +* de l'Unep. Les Flashs infos complètent ce dispositif, en informant les adhérents sur un point précis dès que l'actualité le nécessite.

Ces envois nationaux sont complétés par des newsletters régionales, envoyées une fois par mois et relayant les actualités et événements notables de la délégation régionale.

**71** NEWSLETTERS NATIONALES ENVOYÉES EN 2018

- **10** QR
- **24** FLASH INFOS
- **19** NEWS BIMESTRIELLES
- **8** NEWS SERVICES +
- **10** NEWS CONGRÈS

# LES ACTIONS RÉGIONALES

## AU PLUS PRÈS DES ADHÉRENTS LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES INSCRIVENT LEURS ACTIONS DANS LE CADRE DU PROGRAMME STRATÉGIQUE DE L'UNEP

Focus sur quelques-unes des actions menées en 2018.

## AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

### Charte de l'achat Public Local en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2017, l'Unep Auvergne-Rhône- Alpes s'est engagée aux côtés des pépiniéristes et horticulteurs régionaux en signant la Charte de l'Achat Public local. L'objet de cette charte est de favoriser un approvisionnement local, de qualité et responsable dans la réalisation des aménagements paysagers des collectivités d'Auvergne-Rhône-Alpes. Cette charte contribue à soutenir l'ancrage territorial et le développement économique de cette filière dans notre région.

Alors que la production horticole, les concepteurs et les entrepreneurs du paysage de la région font face à une concurrence internationale accrue, les besoins des collectivités régionales représentent une réelle opportunité. Faire se rencontrer localement l'offre et la demande permet de garantir des débouchés et de valoriser la valeur ajoutée au sein de la filière régionale. Ainsi, faciliter une démarche de circuits courts et de proximité ouvre des opportunités pour les fournisseurs et les clients.

Dans la continuité de la signature de cette charte, notre délégation régionale a participé à une rencontre organisée le 22 novembre 2018 à la Métropole de Lyon sur le thème : "Le *sourcing* dans les achats publics : quelles bonnes pratiques pour acheteurs et fournisseurs ?". Notre secrétaire générale, Françoise Lafaix, a notamment pris part à une table ronde réunissant acheteurs, fournisseurs et experts juridiques autour de la question "Connaître les bonnes pratiques pour agir en toute sécurité". Cette journée a permis de présenter les recommandations et les outils à mettre en place pour favoriser les pratiques d'achat local dans les aménagements paysagers.

En Auvergne-Rhône-Alpes, ce sont plus aujourd'hui de 140 acteurs qui ont adhéré à la charte et se sont engagés à mettre en œuvre un plan d'actions. »

**Christophe Gonthier,**
président de l'Unep Auvergne-Rhône-Alpes

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

### Salon Euroforest

C'est sur son stand, au cœur du Village "Emplois Métiers Formations", que l'Unep Bourgogne-Franche-Comté donnait rendez-vous à ses adhérents les 21, 22 et 23 juin pour participer au Salon Euroforest à Saint Bonnet de Joux (71). Ce salon en pleine nature a rassemblé près de 40 000 visiteurs et plus de 500 marques. Véritable vitrine de la filière bois, ce salon proposait différentes conférences, animations et parcours tout au long des trois jours.
À cette occasion, l'Unep Bourgogne-Franche-Comté est intervenue auprès des prescripteurs, demandeurs d'emplois et grand public pour présenter les métiers du paysage, l'emploi et la formation. Le village a mis l'accent sur le recrutement avec la mise à disposition d'un espace dédié à l'emploi permettant aux visiteurs de consulter des offres et d'accéder à des conseils sur les formations du secteur du paysage. »

**Franck Furtin,**
président de l'Unep Bourgogne-Franche-Comté

## BRETAGNE

### Une première journée professionnelle réussie

Le 28 septembre s'est tenue notre 1re journée professionnelle bretonne au stade de football de Guingamp (22).
Cet événement fédérateur a rassemblé près de 300 personnes autour de 56 fournisseurs et 62 stands pour une journée d'échanges, de découvertes de nouveautés, de démonstrations techniques.
Au-delà des nombreuses rencontres et moments de partage d'expériences, cette journée haute en couleurs, placée sous le signe de la convivialité, a permis de démontrer le dynamisme de notre délégation régionale au service de l'ensemble des entrepreneurs du paysage bretons.

Trois ateliers programmés (le prélèvement à la source ; les tondeuses connectées ; les taille-haies électriques et thermiques) ont ponctué la journée en sensibilisant les entrepreneurs et leurs collaborateurs aux problématiques et techniques innovantes du moment.
Une journée professionnelle également sportive puisque deux visites du stade ont permis de découvrir les secrets du gazon hybride, élu champion de France des pelouses de ligue 1 !

100 % des fournisseurs, partenaires et visiteurs professionnels ont déclaré revenir pour un futur événement semblable, ce qui encourage l'Unep Bretagne à réfléchir à une prochaine édition en 2020, au service de nos adhérents ! »

**Christophe Gendron,**
président de l'Unep Bretagne

## CENTRE-VAL DE LOIRE

### Séminaire école-entreprise : le théâtre d'impro facilitateur d'échanges

Le 29 mars, nous avons organisé notre séminaire école-entreprise régional annuel. Il s'agit d'un rendez-vous très important pour notre région car le lien que nous entretenons avec les écoles est primordial. En effet, ces échanges permettent de mieux cerner les attentes et contraintes de chacun, afin de faire progresser la formation et l'accueil des apprentis, notamment dans nos structures.

Cette année, nous nous sommes appuyés sur un groupe de trois comédiens faisant du théâtre d'impro.
La journée s'est déroulée en trois séquences, chacune rythmée par une saynète des comédiens. Le théâtre d'impro a offert la possibilité de faire passer des messages essentiels mais également d'introduire des questionnements, ou de synthétiser des débats. Nous suivions ainsi tout au long de la journée le parcours imaginé par plusieurs jeunes, depuis la lecture d'un flyer pour une formation dans le paysage, jusqu'à la sortie de l'école. »

**Michèle Guillot,**
présidente de l'Unep Centre-Val de Loire

## GRAND EST

### Une journée professionnelle du paysage

La Journée pro du paysage s'affirme un peu plus chaque année comme le rendez-vous incontournable de la profession en région Grand Est. Avec plus de 65 fournisseurs et plusieurs centaines de visiteurs professionnels du paysage, des animations tout au long de la journée, ce véritable salon professionnel témoigne du dynamisme de l'Unep Grand Est.
Dans le souci de répondre aux envies des visiteurs, l'édition 2018 s'est enrichie d'un espace de démonstration d'engins de chantier, où les paysagistes avaient l'occasion de tester le matériel en conditions réelles.
Au-delà des innovations techniques et des nouveautés présentées au public, la journée pro est l'occasion d'échanger entre chefs d'entreprises membres d'une même famille professionnelle.
La bonne ambiance et la convivialité ne sont certainement pas étrangères au succès de cet événement qui rassemble toujours plus largement.
Après l'Alsace, ses tartes flambées et ses boissons houblonnées, nous réfléchissons déjà au lieu d'accueil de la prochaine édition des journées pro du paysage ! »

**Régis Capart,**
président de l'Unep Grand Est

## HAUTS-DE-FRANCE

### Séminaire des bénévoles

Chaque année, le 13 juillet, les professionnels qui participent bénévolement à la vie de l'Unep Hauts-de-France - élus du Bureau régional, animateurs territoriaux, Commission Régionale Emploi Formation et conseillers prud'homaux - se réunissent lors d'un séminaire annuel.
Les objectifs sont multiples : créer de la convivialité entre bénévoles, relier nos missions, s'informer et se former sur un sujet donné, s'accorder sur des projets communs et définir ensemble l'Unep de demain. En un mot, adhérer.
Notre dernier séminaire s'est tenu à la Maison du Paysage, au siège de l'Unep à Paris. Après une matinée d'informations et d'échanges avec les permanents de la délégation générale sur les actions de l'Unep, nous avons découvert des ambiances paysagères variées grâce à une visite guidée du Parc de Bercy labellisé EcoJardin. Une journée riche et bien remplie !
En tant que président régional, je suis ravi de pouvoir compter sur une équipe soudée, dynamique et motivée, au service de la profession. »

**Dominique Levast,**
président de l'Unep Hauts-de-France

## ÎLE-DE-FRANCE

### Concours de reconnaissance des végétaux

Nous avons constaté que les métiers du paysage souffrent d'un manque de valorisation, notamment en ce qui concerne la connaissance et reconnaissance des végétaux.
C'est l'une des raisons pour laquelle nous avons rendu le concours régional de reconnaissance des végétaux annuel - auparavant il avait lieu tous les deux ans. En 2018, l'Unep Île-de-France a souhaité renforcer la médiatisation de ce concours par rapport aux années précédentes. Associé à l'école du Breuil, qui a accueilli le concours, la DRIAAF et Val'hor, nous avons procédé à une remise des prix en présence de la presse sur le très médiatique salon parisien Jardins, Jardin sur le stand de l'Unep. Cinq vainqueurs (un par niveau et par spécialité : paysage ou production horticole) ont remporté un week-end pour deux personnes au parc à thème Terra Botanica. Une belle manière de récompenser l'importance de la connaissance des végétaux pour nos métiers. »

**Laurent Bizot,**
président de l'Unep Île-de-France

## ÎLE DE LA RÉUNION

### Guide des bonnes pratiques horticoles et paysagères relatives aux plantes invasives

L'introduction des espèces exotiques envahissantes est l'une des causes majeures d'atteinte à la biodiversité au niveau international. Le territoire de l'Île de La Réunion par son insularité est particulièrement vulnérable.
C'est pourquoi l'évolution de la règlementation qui interdit depuis peu l'importation ou la production de certaines de ces plantes nous a conduits à réaliser un Guide des bonnes pratiques. Les entreprises du paysage sont les premières concernées par ces évolutions en matière d'espèces exotiques à caractère envahissant. Ce guide poursuit plusieurs objectifs : faire connaître les espèces autorisées, identifier les risques de propagation, travailler sur les limites de dispersion de ces espèces, se tenir informé des bonnes pratiques de gestion, et enfin, mettre en avant des plantes alternatives telles que les espèces endémiques et indigènes dans nos conceptions et aménagements paysagers.
Réalisé en concertation avec les différents acteurs du paysage tels que les pépiniéristes, horticulteurs, paysagistes et entreprises du paysage, ce guide permet d'établir les meilleures dispositions conformes à la réglementation en vue d'améliorer les pratiques en faveur de l'environnement et de la biodiversité réunionnaise.
La Réunion nous offre un patrimoine floristique d'exception, riche en essences endémiques et indigènes, qu'il nous faut préserver et valoriser. On ne s'improvise pas jardinier-paysagiste. »

**Florence Schupp,**
présidente de l'Unep Île de La Réunion

## MÉDITERRANÉE

### Charançon du palmier, *Xylella Fastidiosa*, chancre du platane… : agir pour établir des règlementations sanitaires applicables et efficaces

La région Méditerranée fait face à des problématiques phytosanitaires émergentes. En 2015, la détection de la bactérie *Xylella Fastidiosa* (souche multiplex) en Corse, puis en région PACA, a été largement médiatisée et a impacté fortement l'activité dans le secteur du paysage. Les pépiniéristes et paysagistes se sont mobilisés pour mettre en place les mesures de traçabilité des végétaux et pour éviter une surenchère règlementaire, contreproductive et dangereuse pour nos espaces paysagers.
Concernant le charançon du palmier, suite à l'interdiction de l'imidaclopride (néonicotinoïde) dans la lutte obligatoire contre ce ravageur, l'Unep informe et accompagne ses adhérents vers des méthodes alternatives, en cohérence avec l'objectif de réduire les traitements phytosanitaires dangereux pour la

santé et la biodiversité.
Grâce à sa participation aux instances officielles régionales en matière de règlementation phytosanitaire, l'Unep contribue à la définition de stratégies applicables et de bonnes pratiques professionnelles pour protéger les végétaux. Une action régionale qui est relayée au niveau national auprès des ministères, avec l'appui de l'interprofession Val'hor. »

**Quentin Lefaucheux,**
président de l'Unep Méditerranée

## NORMANDIE

### Journée technique & club partenaires

L'Unep Normandie a créé début 2018 le club des partenaires normands.
L'objectif premier est de renforcer les liens entre les adhérents normands de l'Unep et leurs partenaires qui s'engagent à leur apporter un appui technique au quotidien.

Quatre entreprises nous ont accompagnés tout au long de cette année et notamment lors d'une de nos journées techniques annuelles.

Le 14 juin dernier, plus d'une cinquantaine d'adhérents se sont ainsi réunis à Caen pour participer à une journée thématique sur le minéral avec la visite d'une carrière. C'est au travers d'ateliers de démonstration que les professionnels ont échangé et découvert les aspects techniques, innovants et règlementaires des matériaux, en l'occurrence pour cette journée, la céramique.
Visiter des sites et entreprises est notre volonté. Ce jour-là, les participants ont visité les carrières d'Étavaux à Mouen et découvert l'unité de production du béton prêt à l'emploi.
L'Unep Normandie a à cœur d'organiser des rencontres conviviales pour ses adhérents, un bon moyen de pouvoir échanger entre confrères et partager ses connaissances et pratiques.

Fort de son succès, le club des partenaires de l'Unep Normandie sera renouvelé en 2019. Nous pourrons ainsi proposer à nos adhérents de nouvelles thématiques. »

**Vincent Adeline,**
président de l'Unep Normandie

## NOUVELLE-AQUITAINE

### Améliorer le recrutement de salariés avec les acteurs locaux de l'emploi

Avec la reprise de l'activité, les entreprises sont confrontées de nouveau à d'importantes difficultés de recrutement des salariés.
Nos élus de Nouvelle-Aquitaine se sont mobilisés pour mettre en œuvre des solutions pérennes puisque notre profession a été identifiée par la direction régionale de Pôle Emploi comme une filière en tension. La formation des demandeurs d'emploi peut être une réponse parmi d'autres à ces difficultés. Aussi nous avons lancé 2 projets pilotes de Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC), en partenariat avec Pôle emploi et le FAFSEA, en y associant dès le début les entreprises.
Des méthodes innovantes de sélection des candidats ont été mises en place : recrutement par compétences (MRS) et *job dating*. Une trentaine de demandeurs d'emploi ont ainsi été formés fin décembre aux premiers gestes du métier. De nouvelles POEC devraient être lancées en 2019. »

**Jérôme Brettes,**
président de l'Unep Nouvelle-Aquitaine

## OCCITANIE

### Salons grand public

En 2018, l'Unep Occitanie a renoué avec des participations actives à la promotion de notre filière auprès du grand public. La présence de notre association professionnelle sur des salons grand public s'est traduite par trois manifestations régionales cette année.

- Un point conseil auprès de particuliers porteurs de projet à l'occasion du Salon de l'Habitat de Toulouse, du 4 au 7 octobre.

- Un point d'information et des conférences à l'occasion de Cinéfeuille, à Gaillac du 23 au 27 mai, seul festival du film sur les jardins et paysage en Europe.

- La participation au festival SEVE – Scènes d'Expression Végétales Ephémères, où plusieurs adhérents de l'Unep Occitanie ont réalisé des jardins éphémères d'exception et ont pu faire rêver les jeunes (et moins jeunes) sur le thème du jeu du 21 au 23 septembre. Un festival qui va faire des émules car la ville de Toulouse nous accueillera pour une manifestation cousine en septembre 2019 dans la ville Rose. »

**Fabienne Gorce,**
présidente de l'Unep Occitanie

## PAYS DE LA LOIRE

### Vidéo Vers les alternatives aux phytos pour les entreprises du paysage

L'Unep Pays de la Loire est engagée dans une dynamique forte sur la valorisation commerciale de la biodiversité auprès de ses adhérents. Le point d'orgue a été la réalisation d'une vidéo financée principalement par le Comité régional Ecophyto. Preuve de l'intérêt de l'initiative régionale auprès de la profession toute entière, la vidéo a été diffusée à Paysalia et a obtenu près de 1 500 vues sur Youtube. Forte de son succès, le support a ensuite été déployé lors de la table-ronde "Comment valoriser la biodiversité auprès de ma clientèle ?" organisée à l'Assemblée générale régionale du 12 janvier 2018 à Terra Botanica. Ce projet novateur a assuré une visibilité inédite aux professionnels. Il s'inscrit dans une démarche globale d'accompagnement des entrepreneurs pour qu'ils deviennent des acteurs à part entière pour la santé, l'environnement et la biodiversité. L'objectif est que les entreprises deviennent ainsi des conseillers avisés pour aider tous leurs clients à se passer de traitements phytopharmaceutiques, dans le cadre d'un aménagement et un entretien respectueux. »

**Olivier Planchenault,**
président de l'Unep Pays de la Loire

Pour visionner la vidéo : www.tinyurl.com/videoUnep

# DES ENTREPRISES, DES HOMMES ET DES FEMMES

## LES ÉLUS DE L'UNEP, CHEFS D'ENTREPRISE ÉLUS PAR LEURS PAIRS AU NIVEAU NATIONAL ET LOCAL, CONSTITUENT LA CLEF DE VOUTE DE L'ACTION DE L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE

Ils s'appuient pour mener à bien leurs missions sur les personnels permanents de la délégation nationale et des délégations régionales.

**LES INSTANCES DE L'UNEP : ACTIVITÉ EN 2018**

2
CONSEILS D'ADMINISTRATION

4
CONSEILS STRATÉGIQUES

21
BUREAUX NATIONAUX

29
COMMISSIONS ET GROUPES TECHNIQUES DE MÉTIER

21
DÉLIBÉRATIONS VOTÉES

# LES ÉLUS DE L'UNEP

**Près de 400 bénévoles font vivre l'action de l'Unep et s'investissent plus encore que les autres pour défendre et promouvoir notre profession. Ils représentent l'Unep à travers plus de 1 000 mandats que l'association professionnelle endosse.**

Outre la présidente et les 9 membres de son bureau, 13 présidents régionaux, 102 présidents départementaux, 187 membres de commissions et groupes Techniques de métier, 81 administrateurs composent les différentes instances décisionnelles.

Être élu président régional, président départemental, membre d'un bureau, d'une commission, d'un Groupe Techniques de métier, c'est porter quotidiennement l'ambition de l'Unep, donner toujours plus de visibilité aux métiers du paysage, défendre et faire valoir les spécificités du secteur.

## LE BUREAU

**Les membres du bureau font la synthèse des propositions des commissions nationales et des Groupes Techniques de métier, et proposent aux membres du conseil d'administration les actions à initier.**

Ils veillent à la bonne exécution des délibérations prises par les membres du conseil d'administration.

Le bureau a pour mission d'assurer la direction de l'organisation professionnelle et d'assister, avec le soutien du délégué général, la présidente de l'Unep dans cette tâche.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le conseil d'administration est l'organe de décision de l'Unep.**

Il est composé des membres du bureau de l'Unep, des présidents d'honneur, des présidents de région, des administrateurs régionaux, des présidents des commissions, des Groupes Techniques de métier et de personnes ès-qualité.

## LE CONSEIL STRATÉGIQUE

**Le conseil stratégique rassemble les présidents de région et les membres du bureau.**

Il propose au conseil d'administration les grandes orientations politiques et les actions prioritaires du plan stratégique.

## LES COMMISSIONS ET LES GROUPES TECHNIQUES DE MÉTIER

Les commissions et Groupes Techniques de métier ont pour mission de faire des propositions aux membres du bureau et de mettre en œuvre les décisions prises en conseil d'administration.

## LES MÉDAILLÉS DU PAYSAGE

**L'Unep félicite chaleureusement les professionnels du paysage reconnus pour leurs actions en faveur de nos métiers et de la promotion de nos entreprises et notamment :**

**Barbara Dekeyser,** décorée Chevalier de l'ordre du Mérite agricole par Catherine Muller.

Issue d'un parcours d'ingénieur à INAPG, elle débute sa carrière le 1er janvier 1996 à la mairie de Paris en tant qu'apprentie ingénieur. Le 1er janvier 2001, elle crée Aralia, son entreprise du paysage, spécialisée dans les traitements : désherbage et soin des arbres. Pleinement impactée par les évolutions sociétales autour de la réduction des produits phyto, Barbara Dekeyser en a profité pour valoriser son expertise au sein de l'Unep.

Elle rejoint l'Unep en 2011 à la commission QSE et a aidé à construire toutes les positions officielles de l'Unep concernant le plan Ecophyto. En 2016, elle intègre le bureau national en tant que secrétaire adjointe, puis en 2017, elle devient expert judiciaire.

Elle a ainsi permis la création de contributions au plan Ecophyto II, II+, au plan national pour la biodiversité et dans de nombreux rendez-vous ministériels (pénibilité, *xylella fastidiosa*, plan Ecophyto, etc.)

En parallèle, elle occupe aussi les mandats en matière de prévention des risques, en particulier au Comité d'Orientation des Conditions de Travail au ministère de l'Agriculture, instance cruciale pour l'Unep afin d'anticiper la parution de textes réglementaires sur les thèmes santé sécurité au travail.

## LES MEMBRES DU BUREAU

**Catherine Muller**
Présidente

**Pierre-Henri Pennequin**
1er vice-président délégué à l'économie

**Michèle Gasquet**
Vice-présidente déléguée à la formation

**Pascal Denimal**
Vice-président délégué aux affaires sociales

**Gilles Espic**
Vice-président délégué à l'innovation

**Jean-Marc Sipan**
Vice-président délégué à la technique

**Jean-Michel Bertaux**
Trésorier délégué aux Services à la Personne

**Rémi Empisse**
Trésorier adjoint
délégué à la communication

**Vincent Adeline**
Remplacé par Vincent Adeline depuis octobre 2018

**Michèle Daudet**
Secrétaire générale déléguée au développement des marchés et aux *Services +*

**Barbara Dekeyser**
Secrétaire générale adjointe déléguée à la qualité, la sécurité et l'environnement

## LES PRÉSIDENTS DE RÉGION

**Jérôme Brettes**
Région Nouvelle-Aquitaine

**Franck Furtin**
Région Bourgogne - Franche-Comté

**Christophe Gendron**
Région Bretagne

**Michèle Guillot**
Région Centre - Val de Loire

**Laurent Bizot**
Région Île-de-France

**Quentin Lefaucheux**
Région Méditerranée

**Fabienne Gorce**
Région Occitanie

**Régis Capart**
Région Grand Est

**Dominique Levast**
Région Hauts-de-France

**Vincent Adeline**
**Laurent Ely** depuis octobre 2018
Région Normandie

**Olivier Planchenault**
Région Pays de la Loire

**Christophe Gonthier**
Région Auvergne-Rhône-Alpes

**Florence Schupp**
Région Île de la Réunion et autres DOM

## LES PRÉSIDENTS DE COMMISSION

**Jean-Luc Gardien**
Commission Sociale

**Sébastien Maffrand**
Commission Technique

**Raphaël Hérody**
Commission Économique

**Jean-Luc Cassier**
Commission SAP

**Marc Mouterde**
Commission Innovation

**Laurent Vialet**
Commission Emploi Formation

**Christophe Tamin**
Commission
Qualité-Sécurité-Environnement

**Daniel Veyssi**
Commission Communication

## LES PRÉSIDENTS DE GROUPE TECHNIQUES DE MÉTIER

**Pascal Bodin**
GTM Paysagisme d'intérieur

**Pierre Darmanté**
GTM Élagage

**Manuel de Matos**
GTM Milieux naturels et forestiers

**François Cassotti**
Groupe Génie végétal

**Frédéric Naudet**
Groupe Forestiers

**Hervé Lançon**
GTM Sols sportifs

## LES PRÉSIDENTS D'HONNEUR

**Emmanuel Mony**

**Didier Leroux**

**Jean Millet**

**Alain Torrelli** †

**Guy Croquet**

**André Cardin**

**Paul Vallois**

**Pierre Buffo**

**Jean-Pierre Domon**

**Pierre Desmidt**

**Clément Bourne** †
(Président fondateur)

# LES DÉLÉGATIONS NATIONALES ET RÉGIONALES

**LA MAISON DU PAYSAGE**

60 ter rue Haxo - 75020 Paris
Tél. : 01 42 33 18 82
Fax : 01 42 33 56 86
secretariat@unep-fr.org
www.lesentreprisesdupaysage.fr

## LA DÉLÉGATION NATIONALE

La délégation générale est organisée en cinq pôles : administratif et financier, communication, relations avec les adhérents, social / emploi / formation, technique / innovation / environnement.

**Jean-Philippe Teilhol**
Délégué général
jpteilhol@unep-fr.org

**Mathilde Capot**
Attachée de direction
mcapot@unep-fr.org

**Claire Gorrias**
Directrice pôle social/emploi/formation
cgorrias@unep-fr.org

**Irène Oubrier**
Directrice pôle technique/innovation/environnement
ioubrier@unep-fr.org

**Ariane Selinger**
Directrice pôle communication
aselinger@unep-fr.org

**Thomas Demarest**
Directeur administratif et financier
tdemarest@unep-fr.org

**Jean-Luc Bernard**
Directeur de l'animation, du réseau et du développement
jlbernard@unep-fr.org

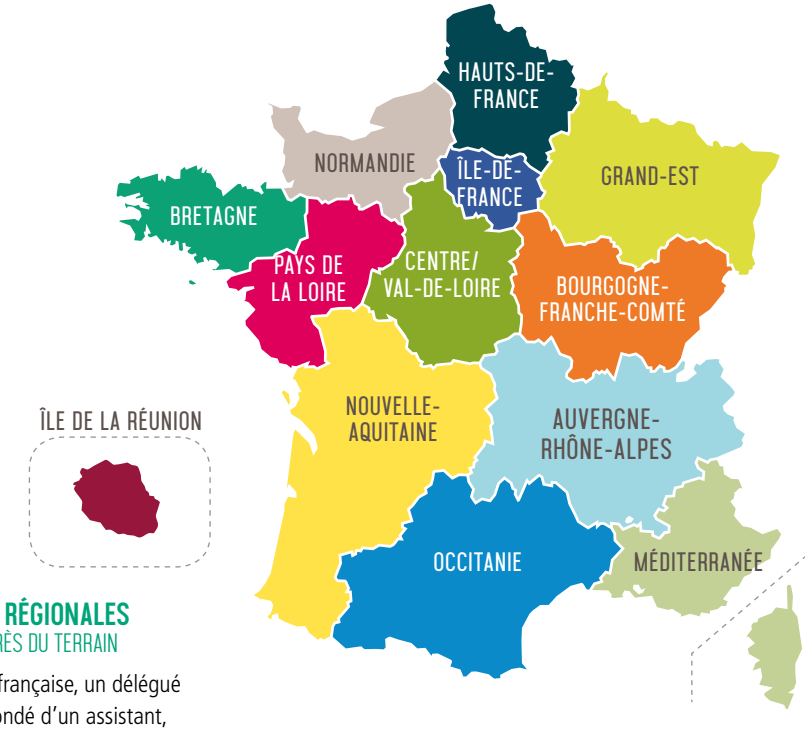


## LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES
### UNE ÉQUIPE AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

Dans chaque région française, un délégué régional, parfois secondé d'un assistant, anime la vie de sa région.

Au service des adhérents, il répond à leurs besoins et à leurs attentes et fait le relais entre la délégation générale et le terrain.

Unep Auvergne - Rhône-Alpes
**Laetitia Dumas** · ldumas@unep-fr.org

Unep Bourgogne - Franche-Comté
**Sophie Barot-Cortot**
sbarot-cortot@unep-fr.org

Unep Bretagne
**Anne Nezet** · anezet@unep-fr.org

Unep Centre-Val de Loire
**Émilie Faure** · efaure@unep-fr.org

Unep Grand Est
**Olivier Wendling**
owendling@unep-fr.org

Unep Hauts-de-France
**Claire Stephan** · cstephan@unep-fr.org

Unep Île-de-France
**Juliette Allenet** · jallenet@unep-fr.org

Unep Île de La Réunion
**Amélie Nogues** · anogues@unep-fr.org

Unep Méditerranée
**Claire Monot** · cmonot@unep-fr.org

Unep Normandie
**Inès Devisch** · idevisch@unep-fr.org

Unep Nouvelle- Aquitaine
**Agnès Coton** · acoton@unep-fr.org

Unep Occitanie
**Aurore Vila** · avila@unep-fr.org

Unep Pays de la Loire
**Béatrice Royer** · broyer@unep-fr.org

# LES MANDATS INSTITUTIONNELS

**L'Unep est la première organisation professionnelle représentative des 29 100 entreprises du paysage auprès des pouvoirs publics. Elle gère plus de 1 000 mandats pour défendre les intérêts des chefs d'entreprise du paysage. Ils sont endossés par 400 professionnels bénévoles, aux niveaux régional et national.**

## SOCIAL / EMPLOI / FORMATION

### AGRICA

Groupe de protection sociale complémentaire de tous les salariés du secteur agricole.

Au sein du groupe AGRICA, l'Unep siège à l'Assemblée générale d'AGRICA GESTION. Pour Agriprévoyance, l'Unep siège au bureau, au Conseil d'administration et à l'assemblée générale. Pour la CPCEA, l'Unep siège au bureau, au Conseil d'administration, à l'assemblée générale ainsi qu'à la Commission d'action sociale. Enfin, l'Unep siège dans la nouvelle Commission stratégie AGRICA PREVOYANCE.

### ANEFA

Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture.

L'ANEFA met en œuvre les orientations définies au sein de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de l'Agriculture. Ces missions sont de favoriser le développement de l'emploi, valoriser l'image des métiers, des voies de formation dont l'apprentissage et informer sur l'évolution des emplois et des compétences requises en agriculture. L'Association est présente au niveau des régions et des départements à travers les ANEFA régionales et les ANEFA départementales. L'Unep siège au bureau et au conseil d'administration de l'ANEFA.

### APECITA

Association paritaire visant à favoriser les rencontres entre employeurs et candidats dans le secteur agricole.

L'APECITA conseille, oriente et accompagne dans les recrutements de techniciens, d'agents de maîtrise et de cadres.

### COCT

Conseil d'Orientation sur les Conditions de Travail.

Le COCT est une instance du ministère du Travail visant à définir la politique nationale de protection et de promotion de la santé-sécurité au travail et d'amélioration des conditions de travail. L'Unep participe à certaines commissions spécialisées du COCT.

### Charte de qualité de la formation en élagage

La charte de qualité est un dispositif de reconnaissance de la qualité de l'enseignement en élagage dispensé par les centres de formation qui dispensent le Certificat de Spécialisation « Arboriste - Élagueur » L'Unep est membre fondateur.

### CPC et CNS du ministère de l'Agriculture

Commission Paritaire Consultative et Commission Nationale Spécialisée «Aménagements»

La CPC est une instance paritaire du ministère de l'Agriculture qui a pour mission de donner un avis sur les référentiels professionnel et de certification des diplômes. Pour les diplômes en aménagements paysagers, du CAPA au BTS, l'avis émane de la CNS « Aménagements ». L'Unep participe aux réunions de ces instances.

### CPNE

Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi en Agriculture

La CPNE est l'instance politique de concertation et d'orientation pour le développement de l'emploi et de la formation en agriculture. Elle définit les orientations politiques du FAFSEA et de l'ANEFA mais aussi la création des CQP, la liste des formations pour adultes qui donneront lieu à financement par le FAFSEA… Elle est composée paritairement des représentants employeurs dont l'Unep, et des organisations syndicales de salariés. La CPNE est également déclinée en régions au travers des CPRE. Pour les problématiques propres au secteur, l'Unep dispose de sa propre section professionnelle paysage.

### OCAPIAT (Ex-FAFSEA)

Opérateur de compétences agriculture, pêche, industrie agroalimentaire et territoires

OCAPIAT est l'opérateur de compétences pour les entreprises du paysage, en charge de l'accompagnement et du développement des compétences des salariés de la branche, notamment par les contrats d'alternance.

Il a aussi pour mission d'apporter un appui technique aux branches professionnelles sur les certifications et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). L'Unep siège dans les instances nationales d'OCAPIAT (conseil d'administration, bureau).

### ISA

Institut Supérieur d'Agriculture

L'ISA est un institut d'enseignement supérieur ayant pour but de former des ingénieurs. Il dispose d'un pôle paysage (issu de l'Itiape) en charge de la formation d'ingénieurs du paysage, par la voie initiale ou par la voie de l'apprentissage. L'Unep est présente au conseil d'administration, au bureau, et au conseil de perfectionnement de l'ISA.

### MSA et CCMSA

Mutualité Sociale Agricole et sa Caisse Centrale

La MSA est l'organisme de protection sociale des salariés et non salariés du monde agricole, ainsi que leurs ayants droit et les retraités. L'Unep est présente dans les conseils d'administration de certaines caisses régionales et départementales de la MSA.

### Vivea

Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant

Vivea est le fonds d'assurance formation des actifs non salariés, chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs ou aides familiaux des secteurs de l'agriculture et du paysage. L'Unep siège notamment au conseil d'administration et aux comités territoriaux.

### Worldskills France

Worldskills France est l'association qui porte la compétition des Olympiades des Métiers, dont le métier de « jardinier-paysagiste »

L'Unep, administrateur de Worldskills France, participe à sa commission communication et s'implique dans l'organisation des Olympiades, des épreuves régionales à la finale internationale qui se déroule tous les deux ans dans un pays différent.

## TECHNIQUE / INNOVATION

### ASTREDHOR

Institut technique de l'horticulture.

Astredhor est l'institut technique de l'interprofession Val'hor. Il conçoit et met en œuvre des programmes de recherche et d'innovation au service des professionnels de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage.

### CNB

Comité national de la biodiversité.

Créé par la loi du 8 août 2016 dite «loi biodiversité», le CNB est l'instance d'information, d'échanges et de consultation sur les questions stratégiques liées à la biodiversité. L'Unep y siège depuis sa création.

### CPPMFSC / CUO

Commission des produits phytopharmaceutiques, des matières fertilisantes et des supports de cultures / Commission des usages orphelins.

Le CPPMFSC est une instance de consultation sur la réglementation relative aux produits mentionnés dans sa dénomination. La CUO vise quant à elle à identifier et solutionner les problématiques phytosanitaires sans solution technique. L'Unep est membre de ces deux instances du ministère de l'Agriculture.

### France AgriMer

Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer.

Établissement de concertation et d'échanges entre les filières du secteur agricole et les pouvoirs publics, ses missions sont de favoriser la concertation au sein des filières agricoles, gérer les aides publiques nationales et communautaires et assurer une veille économique.

L'Unep participe au conseil spécialisé horticole.

### HQE – GBC France

L'association HQE-GBC France réunit syndicats, fédérations professionnelles, sociétés, collectivités et professionnels à titre individuel, autour de la problématique du cadre de vie durable. Elle porte notamment la certification HQE (haute qualité environnementale), démarche volontaire pour la construction, la rénovation ou l'exploitation de tous les bâtiments.

L'Unep est adhérente de HQE - GBC France et participe au groupe de travail « biodiversité ».

### LPO

La ligue pour la Protection des Oiseaux est une des premières associations de protection de la nature en France.

L'Unep est partenaire de la LPO et participe aux travaux du club U2B « Urbanisme, bâti et biodiversité ».

### ORÉE

Créée en 1992, Orée est une association multi-acteurs dont l'objet est de développer une réflexion commune sur les meilleures pratiques environnementales et mettre en œuvre des outils pour une gestion intégrée de l'environnement à l'échelle des territoires. De plus, Orée porte la plateforme de l'initiative française pour les entreprises et la biodiversité. L'Unep adhère à Orée et participe aux travaux du groupe de travail « Biodiversité et économie ».

### Plan Ecophyto

Le plan Ecophyto regroupe les pouvoirs publics, les utilisateurs de produits phytopharmaceutiques et les scientifiques autour de la problématique de la réduction des produits phytos.

L'Unep a participé à la rédaction du plan Ecophyto II et est membre du groupe de travail «Jardins, Espaces verts et Infrastructures» placé sous l'égide du ministère de la Transition écologique et solidaire.

### Plante & Cité

Plante & Cité est un centre technique spécialisé dans les espaces verts et le paysage, qui assure le transfert des connaissances scientifiques vers les professionnels des espaces verts, entreprises et collectivités territoriales.

L'Unep est présente dans les différentes instances de Plante & Cité : assemblée générale, conseil d'administration, bureau, commissions.

### QualiPaysage

QualiPaysage est l'organisme de qualification des entreprises de paysage, sous la tutelle du ministère de l'Agriculture.

L'Unep fait partie des membres fondateurs. L'Unep siège paritairement dans les instances suivantes : assemblée générale, conseil d'administration, bureau.

## INTERNATIONAL

### ELCA

European Landscape Contractors Association.

L'ELCA est l'association européenne des entreprises du paysage, créée afin de promouvoir la coopération et d'établir des rapports d'échanges d'informations et d'expériences en Europe.

Depuis 2010, la France préside l'Elca en la personne d'Emmanuel Mony.

En tant qu'organisation membre, l'Unep siège au Présidium, à l'assemblée des délégués et au bureau.

### EILO

Association européenne des entreprises de paysagisme d'intérieur.

L'EILO favorise les échanges entre professionnels et promeut le secteur.

L'Unep est membre fondateur de l'organisation et a une place au comité de direction.

## PROMOTION

### A-IGÉco

Association fédérative des acteurs de l'ingénierie et du génie écologique.

Son objectif est de favoriser les échanges entre les acteurs de la filière, de renforcer leur niveau de compétences, de promouvoir leur expertise et savoir-faire, ainsi que d'accompagner le développement des marchés et la structuration de la filière.

L'Unep est membre fondateur et membre du bureau de l'A-IGEco, aux côtés de l'AFIE, l'AGé-Bio, le réseau REVER, l'ASTEE.

### CNVVF

Conseil National des Villes et Villages Fleuris.

Le CNVVF est l'organisme en charge de l'organisation du concours pour le label « Villes et villages fleuris ».

L'Unep participe aux instances du CNVVF, dans les jurys départementaux et régionaux, et au conseil d'administration.

### CPJF

Conseil National des Parcs et Jardins.

Lieu de concertation et d'échanges autour de la création, l'entretien, la réparation et la valorisation des parcs et jardins, composé de partenaires publics et privés.

C'est à ce titre que l'Unep participe aux travaux du Conseil.

### France Bois Forêt

Interprofession de la filière forêt-bois.

France Bois Forêt co-finance, aux côtés des professionnels de la filière, des actions collectives de promotion, de communication et de valorisation de la forêt française à travers notamment les différents usages du matériau bois.

L'Unep siège au conseil d'administration.

### Val'hor

Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage.

Ses missions sont de développer les marchés et pérenniser les entreprises, d'investir dans la recherche et de défendre les différentes familles qu'elle représente auprès des pouvoirs publics. L'Unep participe à l'assemblée générale, au conseil d'administration, au bureau et aux différentes commissions.

# LES PARTENAIRES

## SYNDICAT ASSOCIÉ

**SYNAA**
Syndicat National de l'Arrosage Automatique

Le Synaa est un syndicat associé de l'Unep. Cela signifie que le syndicat est autonome et responsable de sa politique professionnelle mais qu'il confie à l'Unep un certain nombre de services opérationnels comme des actions de communication du Synaa, l'organisation des campagnes de promotion de formation à l'arrosage automatique et la co-organisation des assemblées générales. Les deux structures sont liées par une convention de service.

## SOCIAL / EMPLOI / FORMATION

**of-FEEE**
Office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe

**Onisep**
Office Nationale d'Information Sur les Enseignements et les Professions

## ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIÉS REPRÉSENTATIVES DANS LA BRANCHE

**FGA**
Fédération générale agroalimentaire CFDT

**CFTC-AGRI**
Fédération CFTC de l'agriculture

**FGTA**
Fédération générale des travailleurs de l'agriculture, de l'alimentation et des secteurs connexes FO

**SNCEA**
Syndicat national des cadres d'entreprises agricoles CFE/CGC

**FNAF**
Fédération nationale agroalimentaire et forestière CGT

## ASSOCIATIONS ET FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES

**AGéBio**
Association Française pour le génie biologique ou génie végétal

**AITF**
Association des Ingénieurs Territoriaux de France

**EFF**
Experts Forestiers de France

**FFP**
Fédération Française du Paysage

**FNEDT**
Entrepreneurs des Territoires

**FNB**
Fédération Nationale du Bois

**FNMJ**
Fédération nationale des métiers de la jardinerie

**FNPHP**
Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières

**FNSEA**
Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

**Fransylva**
Fédération des syndicats de forestiers privés de France

**HORTIS**
Association des responsables d'espaces nature en ville

**SFG**
Société Française des Gazons

**SNHF**
Société Nationale d'Horticulture de France

## COMMUNICATION

**Domaine de Chaumont-sur-Loire**
Pour le Festival International des Jardins

**Jardins, Jardin**

Les engagements de l'Unep :
une garantie de satisfaction
pour les clients,
un gage de différenciation
pour les entreprises.

www.lesentreprisesdupaysage.fr

Union Nationale des Entreprises du Paysage

60 ter rue Haxo - 75020 Paris

# DES ENTREPRISES QUI S'ENGAGENT

1. Nos salariés sont des professionnels formés qui respectent les règles de nos métiers.
2. Nous sommes force de proposition et réalisons un projet adapté à vos besoins, à vos envies et à votre budget.
3. Nous expliquons clairement nos contrats, nos devis, nos délais et nous les respectons.
4. Nous vous accompagnons tout au long du chantier et en assurons le suivi après sa réalisation.
5. Nous vous conseillons sur les végétaux, les matériaux, la biodiversité et répondons à vos questions sur ces sujets.
6. Nous mesurons, avec votre accord, votre niveau de satisfaction et faisons tout pour qu'il reste optimum.